



COUR D'ALGER :

4 ans de prison ferme contre Noureddine Bedoui et Abdelmalek Boudiaf

page 2

ED DIWAN



Quotidien national d'informations culturelles Mardi 21 Novembre 2023 - Prix : 15 DA Tirage 2000

OUVERTURE DU 6EME DIALOGUE JUDICIAIRE AFRICAIN:

Larbaoui souligne l'importance des réformes constitutionnelles et législatives menées par le président de la République



page 2

Actualité

Larbaoui préside
l'ouverture
des travaux
du 6eme Dialogue
judiciaire
africain **2**



APN :
Adoption
du projet de loi
relatif à la presse écrite
et à la presse
électronique **2**

VIANDES BLANCHES :
Des mesures
urgentes
concernant
la flambée
injustifiée
des prix **3**

BANQUES:

Ouverture du capital du CPA avant fin 2023

p3

Larbaoui préside l'ouverture des travaux du 6eme Dialogue judiciaire africain

Le Premier ministre, Nadir Larbaoui, représentant le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé, lundi au Centre international de conférences (CIC) "Abdelatif Rahal" à Alger l'ouverture des travaux du 6e Dialogue judiciaire africain organisé par la Cour africaine des droits de l'Homme et des peuples (CAFDHP).

L'ouverture des travaux de ce dialogue placé sous le thème "Promotion des droits de l'Homme en Afrique : défis et opportunités liés à la transposition de la jurisprudence régionale et internationale des droits de l'Homme au niveau des juridictions nationales", s'est déroulée en présence de membres du Gouvernement, des conseillers à la présidence et de la présidente de la CAFDHP, Imani Daud Aboud. Ont assisté à ces travaux, des présidents des Cours Suprêmes de pays membres de l'UA, une délégation du Conseil constitutionnel de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), des représentants d'instances régionales judiciaires et parajudiciaires ainsi que d'autres organes de l'UA. Le dialogue se veut une tribune pour les participants pour débattre des opportunités et défis liés à la transposition de la jurisprudence régionale et internationale des droits de l'Homme au niveau des juridictions nationales à l'échelle africaine. Les travaux de ce dialogue qui se tiennent en vertu de la décision du Conseil exécutif de l'Union africaine portant organisation tous les deux ans, de dialogues judiciaires africains, se poursuivront jusqu'à mercredi.



Larbaoui souligne l'importance des réformes constitutionnelles et législatives menées par le président de la République

Le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui a mis en avant, lundi au Centre international des conférences (CIC) "Abdelatif-Rahal" à Alger, les grands axes des réformes constitutionnelles et législatives menées, depuis plus de trois ans, par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, des réformes ayant pour principal fondement la consécration de l'Etat de droit. Présidant l'ouverture des travaux du Dialogue judiciaire africain, en sa qualité de représentant du président de la République, le Premier ministre a mis en avant "les mesures importantes de renforcement des garanties relatives au respect des droits de l'Homme et des peuples, que stipule la Constitution algérienne initiée par le

président de la République en 2020". A ce propos, il a cité "la consécration du principe de la sécurité juridique, la généralisation du principe du double degré de juridiction et l'élargissement du champ de l'exception d'inconstitutionnalité pour couvrir la réglementation". Cela a permis, a-t-il poursuivi, "d'opérer une réforme globale du système législatif et institutionnel concerné par les droits de l'Homme, et de l'orienter entièrement vers la contribution à la réalisation d'un développement axé sur le citoyen". "Ce processus a requis une attention particulière à la réforme globale de la justice et au renforcement de son indépendance, étant un pilier principal pour consolider le processus d'édification nationale vers la

gouvernance judiciaire et l'humanisation de l'action judiciaire, à travers notamment une réforme profonde du Conseil supérieur de la magistrature (CSM) qui a permis de consacrer sa pleine indépendance et la concrétisation effective de ses prérogatives exclusives en matière de gestion de la carrière des magistrats", a ajouté le Premier ministre. "Ce chantier devrait être couronné par la promulgation du nouveau statut de la Magistrature qui renforcera l'indépendance du magistrat, le préservera de toute influence extérieure et assurera l'amélioration de sa situation socio-professionnelle", a affirmé M. Larbaoui. Le Premier ministre a également mis en relief "les efforts consentis dans le domaine de la formation

des magistrats, du renforcement de leurs acquis théoriques et professionnels, et du développement des capacités des différents agents chargés de l'application de la loi, l'accent étant particulièrement mis sur la conscientisation des différents intervenants dans l'activité judiciaire aux questions en lien avec la protection des droits de l'Homme". M. Larbaoui a évoqué, en outre, "l'attachement de l'Algérie à introduire, dans son système législatif national, tous les critères internationaux inhérents aux droits de l'Homme", rappelant que "la Constitution de 2020 a consacré cette orientation à travers l'obligation faite au magistrat national d'appliquer les conventions ratifiées lors de l'exercice de ses missions".

APN :

Adoption du projet de loi relatif à la presse écrite et à la presse électronique

Les députés de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont adopté, lundi à Alger, le projet de loi relatif à la presse écrite et à la presse électronique, et ce lors d'une plénière tenue sous la présidence de M. Brahim Boughali, président de la Chambre basse du Parlement en présence du ministre de la Communication, Mohamed Laagab et de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar. Le projet de loi vise à pallier les lacunes ayant précédemment entaché les législations relatives aux médias en vue de mettre en place un cadre juridique à l'exercice médiatique. Ce projet définit égale-

ment une série de termes, d'instances et d'individus habilités à exercer l'activité de la presse écrite et la presse électronique, ainsi que les conditions y afférentes, selon les précisions apportées par M. Laagab lors de la présentation du texte. Pour rappel, la Commission de la culture, de la communication et du tourisme à l'APN avait examiné les propositions d'amendement de quelques articles prévus dans le projet de loi relatif à la presse écrite et à la presse électronique. La Commission a approuvé entièrement six (6) amendements et partiellement cinq (5) amendements. Huit (8) autres amendements n'ont

pas été approuvés, d'après le rapport complémentaire de la Commission. Les amendements approuvés par la Commission concernent la substitution de certains termes par d'autres par souci d'exactitude et de clarté du sens. Elle a proposé certains alinéas en vue de lever toute ambiguïté dans l'organisation de la presse écrite et de la presse électronique, notamment les conditions à remplir par le directeur de la publication qui doit avoir huit (8) ans d'expérience ou plus dans le domaine de la presse validés par la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS). L'ajout stipule en outre

qu'il doit être de nationalité algérienne n'ayant jamais été condamné définitivement dans des affaires liées à la corruption, selon le même rapport. Le projet de loi, détaille la Commission dans son rapport, "répond aux aspirations des professionnels de la presse écrite et de la presse électronique, renforçant ainsi la liberté et le sens du professionnalisme en termes des pratiques médiatiques conformément aux dispositions de la Constitution". "Il s'adapte aussi à la loi organique relative à l'information qui consacre le droit du citoyen à une information authentique et objective".

Tabi reçoit le Premier Président du tribunal administratif tunisien



Le ministre de la Justice, Garde des sceaux, Abderrachid Tabi a reçu au siège du ministère, le Premier Président du Tribunal administratif tunisien, Abdessalam Mehdi Grissiaa, a indiqué lundi un communiqué du ministère. Le Premier Président du Tribunal administratif tunisien effectuée une visite en Algérie, en vue d'assister aux travaux de la journée d'étude sur les "Techniques de pourvoi en cassation", organisée par le Conseil d'Etat, ajoute la même source.

COUR D'ALGER :

4 ans de prison ferme contre

Noureddine Bedoui et Abdelmalek Boudiaf

La Cour d'Alger a condamné, hier, l'ancien Premier ministre, Noureddine Bedoui et l'ancien ministre de la Santé, Abdelmalek Boudiaf, à quatre ans de prison ferme dans une affaire de corruption. Noureddine Bedoui et Abdelmalek Boudiaf étaient poursuivis pour conclusion d'un marché douteux portant sur la réalisation de l'aérogare de Constantine lorsqu'ils étaient walis de cette wilaya, ainsi que d'autres accusations relatives à l'abus de fonction et octroi d'indus avantages. Selon l'arrêt du renvoi, il s'agit d'un marché douteux portant sur la réalisation de l'aérogare de Constantine, où l'enveloppe financière consacrée à ce projet, réceptionnée après 10 ans au lieu des 48 mois fixés dans le cahier de charges, a été gonflée. Le pôle pénal économique et financier du tribunal de Sidi M'hamed avait prononcé, en juin dernier, une peine de cinq ans de prison ferme assortie d'une amende d'un million de dinars à l'encontre de Noureddine Bedoui et Abdelmalek Boudiaf.

Décès du député à l'APN, Abdelhakim Zergui

Le député à l'Assemblée populaire nationale (APN), Abdelhakim Zergui est décédé des suites d'une longue maladie, a-t-on appris auprès de l'APN. Le défunt a été inhumé, dimanche après-midi, à Tablat (wilaya de Médéa) en présence de ses collègues de l'APN et des autorités locales. En cette douloureuse épreuve, le président de l'APN, Brahim Boughali a adressé ses sincères condoléances à la famille du défunt, priant dieu le Tout puissant de l'entourer de Sa sainte miséricorde et de prêter patience et réconfort à sa famille et ses proches. Le président du Mouvement El Bina, Abdelkader Bengrina a exprimé au nom du parti, direction et militants, ses sincères condoléances et sa profonde compassion à la famille et aux proches du défunt, priant Dieu le Tout puissant d'entourer le défunt de Sa sainte miséricorde et de prêter patience et réconfort aux siens.

ED-DIWAN

quotidien national d'informations
Edité par EURL société seghir
de communication
Adresse : 04, Rue belhandouse
abdolkader
tel. : 041 33 03 29

BUREAU D'ORAN :
12 BD DE L'ALN - ORAN
BUREAU D'ALGER :
Rue Larbi Ben M'Hidi
- BT 08 - 2° étage
Directrice
de la publication
FATIMA-ZOHRRA
SEGHIR

Impression : SIA
Z I el Alia - Beb Ezzouar - Alger
DIFFUSION: eldjazairdoc.com
POUR VOTRE PUBLICATION S'ADRESSERA :
L'Entreprise Nationale de Communication,
d'Édition et de Publicité :
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger
Téléphone : 021 73 71 28 / 021 73 76 78
/ 021 74 99 81
Fax : 021 73 95 59
E-mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

Le Site :
www.fr.eddiwan.dz
Email :
contact@eddiwan.net
esc.societe@gmail.com
Tel : 0770 77 03 30
0660 74 95 86
FAX : 041 33 45 43

Les textes
et les photographies
envoyés ou remis
à la rédaction ne peuvent
être rendus ni faire
l'objet d'aucune
réclamation.
Reproduction interdite
de tout article
sauf accord
de la direction
du journal.

VIANDES BLANCHES :

Des mesures urgentes concernant la flambée injustifiée des prix

Le ministère de l'Agriculture et du Développement rural a pris, en concertation avec tous les acteurs de la filière viandes blanches, « des mesures urgentes » par rapport à la flambée des prix injustifiée, enregistrée récemment malgré une abondante production, a indiqué lundi un communiqué du ministère.

Suite à la flambée injustifiée des prix des viandes blanches ces dernières 24 heures malgré une abondante production, le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Abdelhafid Henni a convoqué en urgence, au siège du ministère, tous les intervenants dans cette filière, en l'occurrence l'Office national des aliments de bétail (ONAB), la Société algérienne de régulation des produits agricoles (SARPA), la Société Entrepôts Frigorifiques de la Méditerranée (Frigomedit), des représentants de l'Association nationale des éleveurs de volaille (ANAV) relevant de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA) et des éleveurs privés en présence d'un représentant du ministère du Commerce et de la Promotion des exportations », a précisé le communiqué, repris par l'agence APS. Des décisions ont été prises, suite à cette réunion, consistant notamment en l'augmentation des capacités de production à travers l'approvisionnement du marché en produits locaux et la réduction des délais d'approvisionnement du marché en viandes blanches importées. Il a été également décidé de lancer des enquêtes par les services vétérinaires, d'accélérer la cadence de mise à disposition des intrants (aliments pour volailles) au profit des petits éleveurs, contre la présenta-



tion de l'agrément sanitaire émanant uniquement des services vétérinaires de la wilaya et de communiquer les prix (le plus bas au niveau du marché national) des aliments commercialisés par l'Office national des aliments de bétail (ONAB), des prix fermes à longueur d'année, ajoute la même source. Il a été décidé en outre de communiquer le prix de l'unité du Poussin Chair 1 Jour, fixé à 120 dinars pour l'unité, selon la même source qui souligne que la vente reste libre avec le système de traça-

bilité des éleveurs et les coopératives d'élevage avicoles. Par ailleurs, il a été décidé de tenir des concertations avec les représentants de la Fédération nationale des aviculteurs, en vue de parvenir à une convention de branche dans les meilleurs délais, dans l'objectif de fixer le modèle d'organisation et une gestion idoine de la filière, à l'effet de garantir la stabilité des prix au niveau du marché. Ces concertations concerneront l'ensemble des intervenants dans la filière, parmi les pro-

ducteurs des aliments, éleveurs, abattoirs, coopératives, établissements et organismes. Le ministère de l'Agriculture et du Développement rural a annoncé dans un autre communiqué, « la mobilisation de toutes les inspections vétérinaires réparties au niveau national, pour mener les enquêtes et procéder à l'évaluation sur le terrain, de toutes les unités avicoles, de l'état des abattoirs avicoles à travers l'ensemble des wilayas du pays, et ce à partir de lundi 20 novembre 2023.

BANQUES:

Ouverture du capital du CPA avant fin 2023



Le ministre des Finances, Laaziz Faïd a fait état, lundi à Alger, de l'ouverture du capital du Crédit populaire d'Algérie (CPA) avant fin 2023 et de l'ouverture du capital de la Banque de dévelop-

pement local (BDL) vers la mi-2024. Dans une déclaration à la presse en marge de sa présentation de la proposition de loi organique modifiant et complétant la loi organique relative aux lois de finances, modifiée et complétée, devant la Commission des affaires économiques et financières du Conseil de la nation, le ministre a indiqué « comme annoncé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, il sera procédé à l'ouverture du capital de deux banques publiques ». « Il s'agit de l'ouverture du capital du CPA, avant la fin de l'année en cours, et de celui de la BDL », a-t-il précisé. Quant à la BDL, il sera procédé à l'ouverture de son capital « à la fin juin 2024 ». Le président de la République avait annoncé, jeudi, lors d'une rencontre avec les opérateurs économiques, le lancement de l'opération d'ouverture, à hauteur de 30%, du capital de deux banques publiques aux investisseurs du secteur privé. Il a appelé les opérateurs économiques du secteur privé à investir dans le domaine bancaire à travers la création de banques privées.

Le 2e Forum des jeunes d'Algérie en novembre à Oran

La 2ème édition du Forum des jeunes d'Algérie sera abritée par la wilaya d'Oran, du 23 au 25 novembre prochain, sous le thème "Les enjeux de l'heure de la citoyenneté: la jeunesse algérienne entre autonomisation politique et économique", a indiqué un communiqué du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ). Initiée par le CSJ sous le slogan "Une jeunesse forte pour un avenir sûr -Tous pour la Palestine" plus de 800 jeunes hommes et femmes de différentes wilayas du pays, âgés de 18 à 35 ans, devront participer à cette rencontre, ainsi

que des membres du Conseil et d'autres jeunes issus de diverses franges et régions, en plus de la communauté nationale établie à l'étranger, a ajouté le communiqué. Ce forum vise à "contribuer à l'autonomisation économique et politique des jeunes, en renforçant leurs capacités et leurs convictions nationales communes et en développant leurs compétences de base, en plus de consolider chez eux l'esprit de citoyenneté et de positivité, en enrichissant et en développant les mécanismes de leur participation à la vie publique", selon la même

source. Il permet également de leur inculquer l'esprit d'initiative et de créativité, de concrétiser la culture du dialogue interactif et du travail commun au sein de la jeunesse algérienne, en plus de mettre en valeur et d'encourager des modèles de jeunesse active sur la scène nationale. Ce forum abordera deux axes principaux, le premier portera sur les convictions visant à renforcer l'esprit de citoyenneté, la participation à la vie publique et politique, l'autonomisation économique et la prise de conscience de l'environnement stratégique et le second

concerne les compétences des jeunes, la communication, le leadership et la planification. Le programme de cette rencontre comprend des assises sur le dialogue relatif à "l'autonomisation politique" et "l'autonomisation économique", ainsi que des ateliers de compétences sur "le leadership et la planification" et "la communication et le réseautage". Il comporte également des sorties sur le terrain pour le reboisement d'espaces et le nettoyage, ainsi que d'autres activités de divertissements, selon le même communiqué.

COMMERCE EXTÉRIEUR :

Baisse de près de 17% des prix à l'export durant le premier semestre 2023

L'Office national des statistiques (ONS) vient de publier rapport sur les indices des valeurs unitaires du commerce extérieur de marchandises pour le premier semestre 2023. Il ressort des données de l'ONS, une baisse de près de 17% des prix à l'exportation de marchandises, et une baisse de 7,7% des prix à l'importation de marchandises. Au cours du 1er semestre 2023, les prix à l'exportation de marchandises en dinars (DA) connaissent une baisse de 16,9% par rapport au 1er semestre 2022 et les prix à l'importation de marchandises enregistrent de leur côté une diminution de 7,7% durant la même période, précise le rapport de l'ONS. « Cette tendance à la baisse des prix et particulièrement pour les exportations s'explique par les diminutions des prix des hydrocarbures de 16,1% au 1er semestre 2023 par rapport au 1er semestre 2022 mais aussi par une baisse au niveau des prix des produits hors hydrocarbures de 23,2% sur la même période », explique l'Office national des statistiques. Et d'ajouter : « Les évolutions de prix à l'exportation et à l'importation de marchandises, permettent de conclure que les exportations enregistrent une légère hausse en volume de 0,6% au 1er semestre 2023 par rapport au 1er semestre 2022. Il en est de même pour les importations en volume qui sont en augmentation sur la même période de 11,1% ». En valeurs courantes, les importations ont connu une hausse de 2,6%, tandis que les exportations une baisse 16,5%. « Les importations de marchandises se sont élevées à 2811,7 milliards de DA au 1er semestre 2023 contre 2740,7 milliards de DA au 1er semestre 2022, soit une hausse en valeurs courantes de 2,6% par rapport au 1er semestre 2022 », précise l'ONS. « Les exportations de marchandises se sont élevées à 3612,5 milliards de DA au 1er semestre 2023 contre 4325,0 milliards de DA au 1er semestre 2022 soit une baisse de 16,5% en valeurs courantes par rapport au 1er semestre 2022 », détaille l'Office.

L'excédent commercial en baisse de 49,5%

Selon l'Office national des statistiques, l'excédent commercial a enregistré une forte baisse durant la première moitié de l'année en cours. « Ces données du 1er semestre 2023 conduisent à un excédent commercial de 800,8 milliards de DA au lieu de 1584,3 milliards de DA durant le même semestre de l'année précédente, soit une diminution de 49,5% », relève l'ONS. « Ces évolutions conjointes des exportations et des importations de marchandises ont conduit à une décélération du taux de couverture des importations par les exportations qui passe de 157,8% au 1er semestre 2022 à 128,5% au 1er semestre 2023. Les termes de l'échange connaissent une dégradation puisqu'ils passent de 107,1% au 1er semestre 2022 à 96,4% durant la même période de l'année 2023 », selon la même source. Au 1er semestre 2023, la baisse des prix à l'importation de marchandises a concerné toutes les catégories à l'exception de la catégorie « Boissons et tabacs » qui enregistre une nette augmentation de 0,3%. Pour les autres catégories, l'ONS donne les résultats suivants : Matières brutes non comestibles, sauf carburants de (-4,8%) ; Huiles, graisses et cires d'origine animale ou végétale de (-15,9) % ; Les produits alimentaires et animaux vivants de (-10,5%) ; Les articles manufacturés divers de (-9,7) % ; Les articles manufacturés de (-6,5%) ; Les machines et matériels de transport de (-5,6%) ; Les produits chimiques et produits connexes de (-2,5%) ; Les combustibles minéraux, lubrifiants et produits connexes de (-31,1%). Les variations négatives ont marqué les évolutions des prix à l'exportation pour les produits hors hydrocarbures au premier semestre 2023. Les groupes de produits tels que les « Produits chimiques et produits connexes » (-33,2%) et les « Articles manufacturés et articles manufacturés divers » (-12,3%) ont enregistré des baisses importantes. Cependant, le groupe « Machine et Matériel de transport » a affiché une évolution positive des prix à l'exportation, avec une augmentation de 5,9%.

TEXSTYLE EXPO: Ouverture de la 6e édition avec près de 170 exposants

Le Salon international du textile, habillement, cuir et équipement "TexStyle Expo" a ouvert ses portes, dimanche à Alger, avec la participation de près de 170 exposants nationaux et étrangers.

Organisée du 19 au 21 novembre au Palais des expositions, Pins maritimes à Alger, cette manifestation économique se tient en présence de plus d'une centaine d'exposants étrangers, venus notamment de la Chine, Turquie, Tunisie, Egypte, Italie, Indonésie et l'Inde. Donnant le coup d'envoi de l'évènement, le secrétaire général (SG) de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), Amar Takdjout, a estimé que "TexStyle Expo" constitue "une opportunité pour les acteurs nationaux de la filière afin d'explorer les opportunités de partenariat avec leurs homologues étrangers". Invité au Salon, le Vice-Président de la Confédération algérienne du patronat citoyen (CAPC), Mohamed-Moncef Boudjerba, a pour sa part, mis en avant la qualité des produits exposés, rappelant que ce secteur est en plein essor, notamment à travers les investissements consacrés par les pouvoirs publics pour la relance du secteur. "Ces investisse-



ments vont, certes, contribuer à consolider le transfert de technologies et l'ouverture du partenariat, mais ils permettront également de capter les IDE et orienter la production vers les marchés extérieurs", a-t-il insisté. Quant au directeur général de la société organisatrice du salon (CGCOM-EVÉNT), Mohamed-Lamine Bekkouche, il a pré-

cisé que l'évènement vise la favorisation des échanges, ainsi que la création de partenariats en vue de "développer une industrie de pointe et une matière de qualité afin de satisfaire les exigences des clients au niveau du marché local et international". Côté exposants, "TexStyle Expo", outre la forte présence étrangère enregistrée, connaît une parti-

icipation remarquable des entreprises locales, issues de tous les coins du pays. Les sociétés algériennes, venues exposer leurs produits, sont présentes à travers les habits traditionnels et le savoir-faire artisanal transmis de génération en génération, ainsi que par des processus et styles modernes des industries du textile et du cuir.

**Le dernier discours
du président
de la République
a redonné de l'espoir
aux opérateurs
économiques**



Le discours du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, prononcé jeudi dernier, à Alger, lors d'une rencontre avec les opérateurs économiques, a redonné de l'espoir et rassuré les entrepreneurs, a souligné Abdelouahed Kerrar, vice-président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA). Intervenant sur les ondes de la radio algérienne, M. Kerrar a affirmé que "le discours du président de la République, prononcé à l'occasion de la clôture de la célébration de la Semaine mondiale de l'entrepreneuriat, est un discours d'espoir par rapport à tout ce que recèle notre pays comme richesses humaines et naturelles", assurant que "la sérénité et la confiance sont indispensables pour le développement économique". Parmi les décisions saluées par M. Kerrar, celle portant sur le gel des travaux de la commission relative à la surfacturation, affirmant que "la décision d'arrêter cette commission a été chaleureusement applaudie par tous les présents. C'est une décision qui a réellement impulsé la confiance". Pour le vice-président du CREA, il s'agit aussi d'"un message très fort du président de la République envers le monde économique". L'autre décision présidentielle qui a été également appréciée et bien accueillie par les chefs d'entreprise concerne la promulgation de la nouvelle loi sur le foncier économique relevant du domaine privé de l'Etat, a-t-il précisé, relevant que "ce texte va donner un nouveau souffle à beaucoup d'entreprises qui attendaient cette loi et qui avaient des projets à réaliser". Estimant que le pays "est sur la bonne voie" en matière de décisions économiques, M. Kerrar a salué, également, les efforts entrepris par les pouvoirs publics notamment en matière de stabilisation des textes relatifs à l'investissement pour une durée de 10 ans, assurant que cette démarche répondait aux attentes des organisations patronales. Au sujet de la célébration de la semaine mondiale de l'entrepreneuriat en Algérie, le vice-président du CREA a mis en avant les capacités des jeunes qui avaient présenté, a-t-il dit, des projets "innovants et ambitieux", tout en mentionnant que "des membres de la diaspora, dont certains ne sont pas nés en Algérie, ont pris part à cet évènement pour manifester leur attachement au pays et pour mettre au profit des étudiants établis en Algérie leurs expertises". Par ailleurs, M. Kerrar a évoqué les capacités de l'industrie pharmaceutique algérienne à couvrir les besoins nationaux et contribuer aux exportations hors hydrocarbures. "L'Algérie est parmi les premiers pays de la région qui a réussi à couvrir 70% de ses besoins locaux en médicaments par la production locale, alors que certains pays qui disposent d'une industrie qui date des années 50 ne couvrent leurs besoins nationaux qu'à hauteur de 50%", a-t-il fait savoir, assurant que "notre pays peut devenir un grand acteur régional de l'industrie pharmaceutique".

12E CONGRÈS DE L'OUSA :

Appel à l'élaboration d'une nouvelle stratégie pour la promotion du mouvement syndical africain

Les participants au 12e congrès de l'Organisation de l'unité syndicale africaine (OUSA) ont appelé, samedi à Alger, à l'élaboration d'une nouvelle stratégie pour promouvoir le mouvement syndical africain et être au diapason des avancées technologiques dans le marché du travail. A ce propos, M. Francis Atwoli, président de l'OUSA a précisé que les avancées technologiques que connaît le marché de l'emploi nécessitent l'élaboration d'une nouvelle stratégie pour la promotion du mouvement syndical africain en vue de "renforcer les acquis des travailleurs et de protéger leurs droits, tout en leur assurant un climat favorable au travail". Il a également mis en avant l'importance de la formation continue pour

le travailleur africain afin qu'il soit au diapason des nouveautés du marché du travail, notamment dans les domaines de l'intelligence artificielle, du e-commerce et de l'économie numérique. Saluant les efforts de l'Algérie en matière de promotion du mouvement syndical africain et son attachement à faire réussir les congrès africains, le président de l'OUSA s'est félicité des démarches algériennes visant le développement du Continent et la réalisation de l'intégration africaine à travers "le financement de projets et la préservation de sa souveraineté face aux défis internationaux". Pour sa part, le SG de l'OUSA, Arezki Mezhoud a rappelé les mesures prises par l'Algérie à l'effet de promouvoir l'action syndicale et de

consolider les acquis des travailleurs, en garantissant un climat de travail favorable, la protection contre les conflits collectifs en milieu professionnel. M. Mezhoud a appelé aussi à l'amélioration de la performance du travailleur africain pour être au diapason des derniers progrès survenus sur le marché international du travail. Dans son intervention, le secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), Amar Takdjout a mis l'accent sur l'importance de "la consolidation du dialogue avec le partenaire social dans le cadre des lois, l'objectif étant la préservation des acquis réalisés en termes d'amélioration des conditions socio-professionnelles des travailleurs et de promotion des libertés syndicales".

A noter que l'Organisation de l'unité syndicale africaine (OUSA) a remis au Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune une distinction honorifique pour son haut patronage des travaux de ce congrès, en reconnaissance de ses efforts pour la promotion du dialogue social et l'amélioration des conditions des travailleurs. Le président de l'OUSA a remis cette distinction honorifique au ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Fayçal Bentaleb. Tenus sous le haut patronage du Président de la République, les travaux du 12e congrès de l'OUSA ont vu la participation de plus de 100 délégués syndicaux de près de 50 pays, outre des personnalités syndicales internationales.

COMMERCE:

Installation du nouveau Directeur général du commerce extérieur

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, a présidé, dimanche, la cérémonie d'installation du nouveau Directeur général du commerce extérieur au ministère, Omar Helaili. La cérémonie d'installation s'est déroulée au siège du ministère, en présence du Secrétaire général, de la Cheffe de ca-

binet et de cadres de l'administration centrale, indique un communiqué du ministère. Dans son allocution prononcée à cette occasion, M. Zitouni a mis en avant "le rôle crucial de cette direction dans le renforcement des capacités nationales en matière d'exportation et l'augmentation du volume des exportations hors hydrocarbures,

conformément aux engagements du président de la République, dans le cadre de la stratégie mise en place par le ministère pour atteindre les objectifs fixés". Le ministre a exhorté le nouveau Directeur général à œuvrer au développement de cette direction, à adopter la numérisation comme moyen essentiel, à ouvrir la voie aux

propositions des opérateurs économiques activant dans ce domaine et à collaborer avec les start-up. Avant sa promotion à ce poste, M. Helaili a occupé plusieurs postes dans le secteur du commerce, dont celui de Directeur régional du commerce et de la promotion des exportations à Béchar, conclut le communiqué.

LE SECTEUR PRIVÉ APPELÉ À INVESTIR LE SECTEUR BANCAIRE : Nécessité de réduire le capital social exigé, selon Finabi Conseil

Comment attirer les investisseurs privés locaux vers le secteur bancaire ? Sur cette question le cabinet de conseil spécialisé dans le pilotage de la performance financière Finance and Business Intelligence (FINABI conseil) souligne dans une analyse rendue publique qu'il est impératif de procéder à la réduction du capital social minimum exigé et de considérer le secteur comme prioritaire dans la nouvelle loi sur

l'investissement. «Le secteur bancaire en Algérie n'attire ni les investisseurs locaux ni étrangers. En effet, aucune banque n'a été agréée depuis 2008! La dernière autorisée à effectuer des opérations de banque a été Salama Banque en 2008 détenue par des investisseurs étrangers. Aucune banque privée n'est détenue ni majoritairement ni minoritairement par des investisseurs locaux. Le paysage bancaire ne compte plus que 6

banques publiques et 13 privées. La Banque d'Algérie ayant retiré l'agrément du Crédit agricole en 2021», a souligné le président de FINABI conseil, Chabane Assad. Selon lui, plusieurs causes expliquent cette stagnation. «Cependant, dans cette analyse, nous nous sommes focalisés sur le capital minimum exigé pour expliquer cette situation. Nous avons effectué au niveau de Finabi Conseil une étude

sur le capital social minimum exigé en France, en Suisse, en Tunisie et à l'Union monétaire de l'Ouest africain, ensuite nous l'avons comparé à l'exigence réglementaire en Algérie», a-t-il souligné, avant d'ajouter que «les résultats sont édifiants». Pour ne citer que ces exemples, le capital social minimum pour autoriser une banque en France et en Suisse est respectivement de 5 millions et de 10,417 millions d'euros.

LA STATION DE DESSALEMENT DE CAP BLANC À ORAN : Un projet stratégique pour sécuriser l'alimentation en eau dans la région

Les travaux de réalisation de la Station de dessalement d'eau de mer de Cap Blanc, à l'Ouest de la wilaya d'Oran, un projet stratégique en mesure de sécuriser l'alimentation en eau potable dans la wilaya d'Oran et renforcer les ressources hydriques d'autres wilayas de l'Ouest, "vont bon train", selon les responsables en charge du projet.

Vu du haut de l'un des bâtiments en construction, le chantier ressemble à une fourmilière où les ouvriers, avec leurs gilets fluorescents et leurs casques, apparaissent au loin comme de petites tâches oranges et jaunes. Non loin de là, le calme du site forestier de Cap Blanc tranche singulièrement avec le ronflement des moteurs des engins en activité. "Pas moins de 1.500 travailleurs ont été engagés pour la réalisation de ce projet", a indiqué in situ Metnane Abdelkader, chef du projet au sein de la Société nationale de génie civil et bâtiment (CGB). Les ouvriers travaillent 7 jours sur 7, 24 heures sur 24, pour pouvoir finaliser dans les temps (fin 2024) ce projet colossal, qui s'étend sur 16 hectares, a-t-il précisé à l'APS. Pour sa part, le chef de projet au sein de l'Algerian Enegy Company (AEC), Hadj Chaïb Abdelkrim, est très confiant. "Les travaux vont bon train et le projet sera réceptionné dans les délais", a-t-il affirmé, évoquant un "véritable challenge". A Cap blanc, les travaux de la phase construction avancent conformément au planning du projet, ayant pour objectif la mise en service de la station en décembre 2024, et les équipements commenceront à arriver dès décembre prochain, a-t-on fait savoir. La réalisation d'une station d'une telle capacité, soit 300.000 m³ par jour, exigeait, dans le passé, des délais beaucoup plus importants, a expliqué le directeur de communication de l'AEC, Mouloud Hachelaf. "Les stations réalisées avant 2021 par des entreprises étrangères ont pris beaucoup plus de temps, entre 36 et 52 mois", a-t-il rappelé, ajoutant qu'un délai "record" de 25 mois a été fixé pour la réalisation des stations de dessalement, dans le cadre du "Programme Eau 2021" et celles qui seront réalisées dans le programme complémentaire, et ce, avec des compétences 100% algériennes. Pour pouvoir mettre rapidement la station de Cap Blanc en service, après



la réception du projet, les travaux de réalisation du réseau aval, confiés à l'Algérienne des eaux (ADE), ont été lancés, début octobre 2023, a indiqué le chef de projet au niveau de cette entreprise, Saadi Fouad. "Nous avons atteint un taux de réalisation de 15%", a-t-il indiqué, ajoutant que le délai pour la réception de ce projet est de 14 mois. Le projet du réseau aval comporte 48 km de conduites, deux réservoirs, le premier d'une capacité de 50.000 m³ sera implanté à Aïn Tassa (commune d'Aïn El Karma dans la daïra de Boutlelis) et le deuxième de 30.000 m³ à Bousfer (daïra d'Aïn El-Turck), en plus de deux stations de brise-charge, a-t-il dit, assurant que les travaux "avancent bien" et que le projet sera livré "dans les temps".

Un impact sur le schéma hydrique de la région

La réalisation des stations de dessalement d'eau de mer a été un choix d'urgence adopté par les hautes autorités du pays pour faire face à la rareté de l'eau et sécuriser l'alimentation en eau potable. La station de dessalement d'eau de mer de Cap Blanc devra sécuriser l'alimentation en eau potable dans la wilaya d'Oran et renforcer les capacités hydriques d'autres wilayas comme Aïn Temouchent, Re-

lizane et Mascara. Oussama Helaili, Directeur général de la Société de l'eau et de l'assainissement d'Oran (SEOR), qui distribue l'eau de dessalement, a expliqué qu'un nouveau schéma hydrique pour la wilaya d'Oran sera adopté, sitôt la station de Cap blanc entrée en service. "Cette station impactera de manière directe la région ouest de la wilaya d'Oran, les communes de la daïra d'Aïn El-Turck en l'occurrence, qui connaissent beaucoup de perturbations dans l'AEP, notamment au cours de la saison estivale", a-t-il souligné, ajoutant que la région Est de la wilaya, dont les ressources sont partagées avec une partie de la région Ouest, sera impactée de manière indirecte. Ainsi, la région Est de la wilaya d'Oran aura, pour elle seule, les quotas de la station d'El Mactaâ et du système MAO (couloir Mostaganem-Arzew-Oran), alors que la région Ouest sera approvisionnée principalement par la nouvelle station de Cap Blanc. L'apport de la nouvelle station devra sécuriser l'alimentation en eau postale dans la wilaya et mettra fin aux derniers points noirs de la distribution d'eau à Aïn El-Turck et au nouveau pôle urbain Ahmed Zabana, en plus de renforcer les capacités hydriques des wilayas voisines, a conclu M. Helaili.

SAIDA :

Lancement prochain de la réalisation de plus de 1.110 logements promotionnels aidés (wali)

Les travaux de réalisation de plus de 1.110 logements promotionnels aidés (LPA) seront lancés dans la wilaya de Saida avant fin décembre prochain, a annoncé, jeudi, le wali Amoumen Merouri. Lors d'une réunion du conseil de l'exécutif consacré au dossier de l'habitat, le même responsable a insisté sur le lancement "avant la fin du mois de décembre prochain" de ce projet dont le site d'implantation a été retenu, exhortant les promoteurs immobiliers à renforcer les chantiers en main d'œuvre et à respecter la qualité des travaux et les délais de leur livraison. Ce quota d'habitat est réparti à travers plusieurs communes de la wilaya dont 760 à Saida, 66 à Youb et 30

à Sidi Boubekeur. L'Agence d'amélioration et de développement du logement (AADL) et l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) prennent en charge les travaux de leur concrétisation pour un délai de 24 mois. Depuis le début d'année en cours à ce jour, 478 logements LPA ont été distribués à Saida. La direction de l'habitat recense un programme de 6.715 logements promotionnels aidés dont 3.461 ont été réalisés, 1.062 sont en cours et le restant en voie de lancement. Cette réunion a permis aussi l'évaluation de la situation des logements publics locatifs de la wilaya outre les terrains sociaux destinés à l'autoconstruction et les aides à l'habitat rural.

TIZI-OUZOU :

Lancement de la campagne oléicole sous le mot d'ordre de l'entretien des oliveraies

Le coup d'envoi de la campagne oléicole à Tizi-Ouzou pour la saison 2023/2024 a été donné jeudi à partir de la commune de Aïn Zaouia, à 45 km au sud-ouest de Tizi-Ouzou, sous le mot d'ordre de la nécessité du travail et de l'entretien des oliveraies pour faire face aux aléas climatiques. C'est au niveau de l'huilerie moderne de M. Boussaad Zemouche, sise au village Ath Boumahni (Aïn Zaouia) et en présence des différents intervenants dans la filière (services agricoles, chambre d'agriculture, conseil interprofessionnel, instituts de formation agricole, assurances) et d'agriculteurs, que l'ouverture de la campagne a eu lieu. Affectées par l'absence de précipitations en période de nouaison et de grossissement du fruit, les olives acheminées dans des caisses vers l'huilerie Zemouche, étaient chétives, flétries et desséchées, a-t-on constaté. Les différents intervenants dans la filière ont souligné que l'impact de la sécheresse aurait pu être atténué, si des travaux d'entretien, qui doivent être menés toute l'année, avaient été pratiqués par les agriculteurs. C'est ce qu'ont affirmé le directeur de services agricoles, Djamel Sersoub, le président du Conseil national oléicole, M'hamed Belasla et le président de la chambre d'agriculture de wilaya, Hamid Saidani. Ces trois responsables

ont insisté sur l'importance de reprendre les anciennes pratiques agricoles qui ont permis de préserver les oliveraies de la wilaya, un patrimoine ancestrale ayant traversé plusieurs générations et qui doit être sauvegardé pour être transmis aux générations futures. Entre autres travaux à effectuer, la réalisation de banquettes sur les terrains accidentés (80% du territoire de la wilaya de Tizi-Ouzou est accidenté) pour ralentir l'écoulement des eaux de pluie et leur donner le temps de pénétrer dans le sol. Il y a aussi lieu de labourer le sol et de réaliser des cuvettes autour des oliviers et idéalement procéder à l'irrigation, là où c'est possible, ont affirmé les mêmes responsables. M. Sersoub a indiqué que les prévisions de récolte pour cette saison sont tout de même "satisfaisantes" puisqu'il est prévu la récolte de 478.312 qx d'olives qui vont produire plus de 6,669 millions de litres d'huile, un volume calculé sur la base d'un rendement prévisionnel moyen de 14 litres par quintal. Le verger oléicole de la wilaya s'étend sur une superficie totale d'un peu plus de 38.000 ha, dont 29.938,07 ha, totalisant plus de 3,130 millions d'oliviers, sont en production. La trituration des olives sera prise en charge par environ 350 huileries dont 130 modernes, selon les chiffres de la direction des services agricoles.

ALGER :

Présentation de deux exposés sur la nouvelle vision stratégique de modernisation et de développement de la capitale



Le wali d'Alger, Mohamed Abdenour Rabhi a tenu une rencontre avec des représentants des deux chambres du Parlement durant laquelle il a présenté deux exposés sur la nouvelle vision stratégique de modernisation et de développement de la capitale et les projets en cours de réalisation, indique, jeudi, un communiqué des services de la wilaya. Dans le cadre de "la prise en

charge optimale des préoccupations des citoyens et pour un meilleur rendement réalisé sur la base du principe de transparence et d'amélioration de la performance de l'administration", la rencontre a été l'occasion pour les députés de soulever "les préoccupations des citoyens concernant plusieurs secteurs tels que le logement, le sport, les loisirs, la santé et les transports". Elle

a permis "l'examen des projets prévus par les quatre plans de la nouvelle stratégie et leurs avantages et bienfaits sur les citoyens et la wilaya". Les intervenants ont soulevé "leurs préoccupations au wali qui leur a apporté des réponses et des explications". Le wali d'Alger a salué l'organe exécutif de la wilaya pour "les efforts consentis afin de concrétiser les projets de développement, tout en comblant les lacunes enregistrées pour améliorer les services fournis aux citoyens de la capitale". Il a insisté sur l'impératif de "poursuivre la coordination avec les élus locaux pour une meilleure prise en charge des préoccupations des citoyens, notamment à travers la levée des obstacles à l'effet de réaliser un saut qualitatif dans le service public", soulignant l'importance de "conjuguer les efforts pour réaliser le développement durable".

La 2e édition de la Semaine de l'entrepreneuriat vert à Ghardaïa à partir d'hier

L'Agence nationale des déchets (AND) organise en coordination avec le programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) en Algérie, la 2e édition de la Semaine de l'entrepreneuriat vert, à partir de lundi au niveau de l'université de Ghardaïa, avec la participation des différentes parties prenantes dans le système entrepreneurial activant dans le domaine de la gestion des déchets, indique un communiqué commun des instances organisatrices de l'évènement. La manifestation qui verra également la participation des secteurs de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle, vise à "consolider les dynamiques de coopération et de conjugaison des efforts, avec l'ambition de s'ériger en catalyseur

pour les idées novatrices dans le domaine", indique la même source. Des ateliers, des conférences, et des séances de travail sont prévus lors de cette édition où il sera question du renforcement de l'entrepreneuriat vert, la création d'emplois durables, tout en encourageant la recherche scientifique dans le domaine de la gestion des déchets. Des concours et des défis seront aussi organisés à cette occasion, visant à "encourager l'innovation, mais aussi à permettre aux jeunes talents de se distinguer dans le domaine de la gestion des déchets". Dans ce cadre, l'AND et le PNUD-Algérie ont appelé les étudiants porteurs de projets, les startups les représentants de la société civile à participer à cette manifestation.

PLF 2024 : Le ministre de la Santé présente un exposé devant la commission des finances de l'APN

La commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN) a écouté, dimanche, un exposé du ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, dans le cadre de l'examen des budgets sectoriels proposés dans le projet de loi de finances (PLF) pour l'exercice 2024, a indiqué un communiqué de la chambre basse du Parlement.

Dans son exposé, M. Saihi a affirmé que son secteur "bénéficie, au titre du PLF 2024, de crédits budgétaires à hauteur de 848 mds DA, qui seront mobilisés dans le cadre de la vision stratégique de la politique d'objectifs", a précisé le communiqué. "Il s'agit de 238 mds DA pour la prévention, 17 mds DA pour la formation et 551 mds DA pour l'administration générale, la gestion des établissements et des hôpitaux et l'acquisition des médicaments", a détaillé le ministre. Le PLF 2024 prévoit "145 mds DA pour la Pharmacie centrale des hôpitaux (PCH), 19 mds DA pour l'Institut Pasteur d'Algérie, 36 mds DA pour la concrétisation du programme national de vaccination et 45 mds DA pour l'amélioration des services de santé et leur rapprochement des citoyens", a ajouté M. Saihi. La ministre a également évoqué dans son exposé "la prise en charge des régions reculées ne disposant pas de couverture sanitaire", "la réalisation de nouvelles structures de santé", ainsi que "le règle-



ment budgétaire suite à la revalorisation des salaires des personnels". Suite à la présentation du ministre, les membres de la commission ont salué "les efforts consentis par la direction du secteur, notamment durant la pandémie de Covid-19", appelant à assurer les spécialités nécessaires telles que la gynécologie-obstétrique et la chirurgie pédiatrique, notamment dans les wilayas intérieures, à ouvrir des centres pour les patients atteints de cancer dans les différentes wilayas et à améliorer la prise en charge des malades chroniques en mettant en place des équipes médicales spécialisées. Dans le même contexte, ils ont mis en avant "l'importance de doter les CHU d'équipements modernes et les centres de santé d'ambulances et de fournir du matériel de médecine d'urgence", appelant à "œuvrer à trouver une solution pour le transport des patients et à lever le gel sur les agréments des pharmaciens et des paramédicaux diplômés des écoles privées agréées par l'Etat", conclut le communiqué.

FORMATION PROFESSIONNELLE: Importance des clubs créatifs dans la découverte de talents

Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Yacine Merabi a souligné, dimanche à Alger, l'importance des clubs créatifs dans la découverte de talents parmi des apprentis, en vue de les encourager à aller jusqu'au bout de leurs idées innovantes. Intervenant lors d'une rencontre sur le rôle des clubs créatifs tenue sous sa présidence, M. Merabi a fait état de plus de 900 clubs créés au niveau des établissements de formation dans plusieurs spécialités, l'objectif étant "de favoriser les idées créatives et la découverte de talents parmi les apprentis permettant aux diplômés du secteur la création de leurs projets afin d'accéder au monde de l'entrepreneuriat". Pour M. Merabi, ces clubs se veulent "un espace d'échange d'expériences permettant aux porteurs d'idées innovantes un échange d'expériences et l'organisation de compétitions locales et nationales", annonçant



l'adoption de "la stratégie des clubs créatifs dans la formation et l'enseignement professionnels a été adoptée". "La rencontre permet d'échanger les vues et les idées et aborder les différents aspects relatifs à ces clubs, passant en revue les principales mesures prises en

matière d'accompagnement des stagiaires et des apprentis en termes d'innovation et de créativité, notamment à travers la création de ces clubs et la présentation de quelques success stories", a estimé le ministre. Une communication a été donnée à cette occasion

en visioconférence, sur le rôle et les objectifs des clubs d'innovation et de créativité dans la formation professionnelle. La rencontre a vu également l'organisation de plusieurs workshops sur l'importance des nouvelles technologies dans ce domaine.

ALLERGIES ALIMENTAIRES : Mieux connaître les nouveaux allergènes



Sarrasin, lait de brebis, kiwi, pignon de pin... Avec les nouvelles habitudes de consommation, de nouveaux allergènes font leur apparition. L'Anses recommande donc la mise à jour régulière de la liste des allergènes alimentaires afin de mieux prévenir le risque de choc anaphylactique. A ce jour, la liste des allergènes qui doivent être obligatoirement mentionnés sur les étiquettes des produits alimentaires ne comprend que 14 allergènes connus, parmi lesquels les fruits à coque, le soja, le lupin ou les mollusques. Mais les nouvelles habitudes de consommation ont introduit dans notre alimentation quotidienne de nouveaux allergènes, à l'origine de réactions parfois graves, et sur lesquels les médecins manquent d'information. C'est pourquoi l'Anses vient d'émettre une série de recommandations visant à assurer un meilleur suivi des allergies alimentaires.

Quels sont les allergènes émergents ?

"Les signalements reçus par le Réseau d'Allergo Vigilance® (RAV) ont permis d'identifier des allergènes émergents" souligne l'Anses.

- sarrasin
- lait des petits ruminants (chèvre et brebis)
- kiwi
- pignon de pin
- Galactose (présent dans la viande de mammifère)
- pois
- lentilles.

"Ces allergènes présentent un risque d'anaphylaxies, c'est-à-dire de réactions allergiques graves, parfois plus élevé que certains allergènes de mention obligatoire. L'Agence recommande donc la mise à jour régulière de la liste des allergènes alimentaires qui doivent être signalés afin de mieux prévenir le risque d'allergie grave" ajoute l'Anses.

Un guide pour les voyages à l'étranger

Plus largement, l'Anses souhaite que soit mis en place un guide de bonnes pratiques destiné aux médecins afin d'améliorer la prise en charge et le suivi des personnes allergiques au-delà des centres spécialisés. Elle préconise également la rédaction d'un guide spécifique aux personnes allergiques souhaitant voyager à l'étranger afin de mieux orienter leurs choix en matière de nourriture.

BECHAR :

Le CRA fait don d'équipements médicaux

Le Croissant rouge algérien a fait don d'équipements et produits médicaux au profit de structures de santé dans des zones éparses de la wilaya de Bechar, a-t-on appris samedi auprès du CRA. « Les zones éloignées et frontalières du Sud du pays sont prioritaires en ce qui concerne les actions de solidarité et de dotation de leurs structures de santé en équipements et produits médicaux nécessaires, et ce, dans le cadre des efforts menés par le CRA en coordination avec le

secteur de la Santé pour améliorer les prestations sanitaires dans ces régions », a déclaré à l'APS la présidente du CRA, Ibtissam Hamlaoui. A la faveur de cette initiative, la salle de soins de la localité frontalière de Boukais (55 km à l'ouest de Bechar) et celle de Rosf Ettayba (160 km au nord de Bechar) ont bénéficié d'un « important » lot d'équipements et produits médicaux, a-t-elle fait savoir, affirmant que le CRA voudrait apporter une contribution à l'amélioration des

conditions de prise en charge médicale des citoyens issus des régions reculées. Depuis début 2023, plus de 200 opérations et actions de solidarité dont des campagnes de collecte de sang, ont été menées par le comité de wilaya du CRA, a, pour sa part, indiqué son président, Mohamed Alloua, signalant que plus de 60 tonnes d'aides humanitaires ont été collectées auprès des bienfaiteurs et donateurs au profit de la population de Ghaza, martyrisée par l'agression de l'entité sio-

niste. Le CRA est présent à Bechar à travers neuf comités de daïra et recense plus de 300 adhérents volontaires, de même qu'il entreprend au quotidien diverses actions de solidarité avec les différentes franges de la société, a-t-il poursuivi. La présidente du CRA a achevé sa visite de travail de deux jours dans la wilaya en se rendant au Centre de l'enfance assistée pour s'enquérir des conditions de prise en charge des pensionnaires de cette structure qui abrite une trentaine d'enfants.

CANCER : Des tatouages au henné pour mieux supporter la chimio

Une association canadienne propose aux femmes ayant perdu leurs cheveux des suites de la chimiothérapie de leur faire une couronne de henné. Les chimiothérapies anticancéreuses peuvent bloquer l'activité des cellules-souches du cheveu et provoquer sa chute.

Pour beaucoup de patientes, cet effet secondaire du traitement anticancéreux est un moment pénible à surmonter. Avec la perte des cheveux, les femmes se voient comme dépossédées d'une partie de leur féminité. Elles peuvent le vivre comme un handicap au quotidien. Pour aider les femmes à passer ce cap, une association canadienne d'artistes-tatoueurs, Henna Heals ("le henné guérit"), dessine des tatouages au henné sur le crâne nu des patientes. Une idée originale moins connotée que les perruques et les foulards, trop associés à la maladie. "Le henné est un véritable coup de pouce vers la guérison", explique Frances Darwin, fondatrice de Henna Heals. Les photos visibles sur le site de l'association <http://www.hennaheals.ca/> montre



les femmes coiffées de ces œuvres d'art. Les femmes peuvent facilement changer de tête une fois la chimio terminée : la couronne de henné ne dure que deux semaines. Le coût du tatouage est de 100 dollars (environ 72 euros). 10% des bénéfices sont reversés à une association qui finance ces tatouages pour les personnes qui n'ont pas les moyens de se l'offrir. Les initiatives touchantes de soutien aux femmes atteintes de cancer se multiplient. Récemment des femmes sud-africaines ont ému la Toile en rasant leur chevelure en signe d'amitié pour leur amie atteinte d'un cancer du sein. Vous avez subi une chimiothérapie et perdu vos cheveux ? Partagez cette expérience avec d'autres femmes sur notre forum.

IMPLANTS VAGINAUX : vers un nouveau scandale de santé publique ?



Des témoignages bouleversants de complications graves liées à la pose d'implants vaginaux, se multiplient. Même si elles sont rares, leur gravité interroge sur le maintien sur le marché de ces dispositifs, la formation des praticiens, l'écoute des victimes et l'absence d'alternatives pour les patientes. En 2020, 21 femmes ont porté plainte après la pose de ces fameuses bandelettes... suivies par 57 autres ces dernières semaines. Ces implants recouvrent deux indications. Ils peuvent être indiqués en cas d'incontinence urinaire, qui touche entre 25 à 40 % des femmes. Il s'agit alors d'une bandelette sous-urétrale, un implant de soutien de l'urètre, posé par voie vaginale à environ 30 000 femmes par an. L'autre indication concerne la prise en charge des descentes d'organes pour renforcer le périnée (après un accouchement difficile ou avec le vieillissement), avec la pose de l'implant par voie abdominale ou voie haute, réalisée le plus souvent par cœlioscopie.

Des complications rares mais dramatiques

Victimes de saignements et de douleurs invalidantes, les victimes décrivent un quotidien devenu infernal. Leurs témoignages dans les médias et sur leur groupe Facebook fait froid dans le dos. Stéphanie Dupin, 42 ans, présentait une "incontinence urinaire légère" et se voit poser un implant vaginal par son chirurgien, censé être "rapide et indolore", précise-t-elle au micro de France Inter. Quelques opérations plus tard, et alors que son incontinence n'est toujours pas réglée, cette pose de bandelettes se transforme en cauchemar : Stéphanie Dupin a vu son urètre sectionné et doit subir une réparation, puis une greffe. Aujourd'hui handicapée à 50%, cette assistante de direction ne peut plus travailler à plein temps et subit des douleurs définitives "au niveau du bassin, des cuisses, des douleurs très fortes qui m'empêchent de me déplacer normalement, qui me font boiter, qui me laissent allongée une partie de mon temps". Anabela a réussi à se faire enlever sa prothèse à Toulouse après des années de souffrances, elle espère que les douleurs disparaîtront bientôt "Ne laissez pas d'autres femmes vivre ce qu'on a vécu !" déclare-t-elle dans Le Parisien. Elodie a appris qu'on lui a posé un implant pelvien pour renforcer son périnée sans lui en avoir parlé avant. La douleur était telle "qu'au bout de quatre ans d'agonie, son mari l'a accompagnée se faire euthanasier cet été en Belgique", précise le Parisien. Ces prothèses contre les descentes d'organes seront interdites (tardivement) en février 2020 en France, tant le nombre de complications était important. Dès 2017 en Australie, ces dispositifs ne pouvaient plus être implantés que dans le cadre d'études cliniques.

ALZHEIMER :

Étudier les « métaux du cerveau » peut-il permettre de mieux comprendre la maladie ?

Découvrez, chaque jour, une analyse de notre partenaire The Conversation. Ce vendredi, des chercheurs observent le rôle du fer, du cuivre et du zinc dans cette maladie neurodégénérative. Les maladies neurodégénératives sont caractérisées par une détérioration progressive des neurones, entraînant un dysfonctionnement du système nerveux et une perte graduelle des capacités cognitives et/ou motrices. La maladie d'Alzheimer représente la forme la plus courante de ces pathologies. Bien que cette dernière présente un impact et un coût sociétal majeurs dans nos sociétés vieillissantes, très peu de progrès ont été faits d'un point de vue thérapeutique et ceci malgré des efforts importants en recherche clinique. Ce paradoxe apparent pourrait provenir d'une compréhension encore partielle de ses mécanismes moléculaires. Nous essayons d'apporter ici un éclairage original à ce sujet en nous focalisant sur l'altération de la répartition des « métaux » dans le cerveau, qui pourrait favoriser la dégénérescence et la mort des neurones. Par souci de simplification, nous utilisons le terme « métaux » pour désigner les ions métalliques issus du zinc Zn (II), du cuivre Cu (I/II) et du fer Fe (II/III).

Une origine toujours inconnue
Dès 1907, les travaux originaux d'Alois Alzheimer avaient mis en évidence l'existence de plaques dites « amyloïdes » (dépôt de protéines agrégées) dans le cerveau d'une patiente décédée ayant souffert de démences caractéristiques de la maladie qui portera plus tard son nom. Mais plus d'un siècle plus tard, de nombreux aspects de la maladie restent dans l'ombre. Ces plaques amyloïdes résultent de l'agrégation de protéines nommées Amyloïdes- β ($A\beta$), identifiées par George Glenner et Caine Wong (université de Californie) dès 1984, puis de leur accumulation. L'agrégation est le phénomène par lequel elles se regroupent pour former des ensembles très stables. Les protéines $A\beta$ proviennent de la coupure d'une protéine parente, plus longue, appelée « protéine précurseur de l'amyloïde » (APP). Les fonctions de l'APP, tout comme celles de l' $A\beta$, restent encore largement inconnues et partiellement

incompréhensibles. La théorie dite « amyloïde » selon laquelle la maladie d'Alzheimer est causée par la présence de ces fameuses plaques amyloïdes dans le cerveau a été formulée initialement par le généticien John Hardy (University College London) et le neurobiologiste Gerald Higgins (National Institute on Aging) en 1992. Mais la contribution réelle des agrégats de protéines dans l'évolution de la maladie reste aujourd'hui sujette à débat. Une autre théorie est également formulée, mettant cette fois en cause une agrégation intracellulaire anormale de la protéine Tau. Cette dernière, associée aux microtubules (qui participent à la formation du squelette cellulaire) et régulant leur dynamique de formation et déformation, peut entraîner des enchevêtrements fibreux capables de se propager d'un neurone à l'autre et à l'ensemble du cerveau. Habituellement, Tau reçoit un groupement chimique nommé phosphate afin de réguler ses fonctions cellulaires. Or, dans certaines conditions, Tau se trouve chargée de beaucoup trop de phosphates cela va favoriser son agrégation et induire une perte fonctionnelle puis, in fine, la mort neuronale. Ces deux théories, « amyloïde » et « Tau », ont conduit au développement de nombreuses recherches pour le développement de médicaments... qui, pour l'heure, restent peu efficaces. Beaucoup sont en effet basés sur l'utilisation de modèles animaux transgéniques (génétiquement modifiés) ou de protéines synthétiques qui reproduisent imparfaitement la pathologie humaine. Par ailleurs, on sait aujourd'hui que des plaques amyloïdes peuvent être présentes dans le cerveau de patients ne souffrant pas de démences et, inversement, être absentes (ou peu s'en faut) chez des patients ayant souffert de démences. Bref, il ne semble pas y avoir de corrélation étroite entre la quantité de plaques amyloïdes et la sévérité des symptômes de la maladie. Il paraît donc maintenant important et urgent d'envisager la maladie d'Alzheimer non plus sous une seule hypothèse, mais de la considérer sous un aspect multifactoriel.

Envisager de nouvelles approches
Un des premiers arguments en faveur de l'approche multifactorielle

provient des études génétiques qui ont permis de mettre en évidence des gènes de susceptibilité à la maladie c'est-à-dire des gènes dont des variants peuvent augmenter ou diminuer le risque de développer cette pathologie. Le premier et principal est le variant 4 du gène APOE (APOE4) codant pour l'apolipoprotéine E (impliquée dans le transport des lipides). Depuis, des études complémentaires ont permis d'étendre le nombre de gènes dont des variations sont à considérer. De manière intéressante, beaucoup touchent au métabolisme des lipides ce qui pourrait représenter un axe de recherche complémentaire aux recherches sur $A\beta$ et Tau. Parmi les hypothèses complémentaires, on peut également citer les dysfonctions du cycle des neurotransmetteurs, de la cascade mitochondriale mais aussi prendre en compte des pathologies comme le diabète, qui sont associées à une augmentation du risque de développer la maladie. Comme nous l'avons indiqué en préambule, nos laboratoires travaillent sur une hypothèse complémentaire, encore peu étudiée dans ses aspects thérapeutiques, et qui porte sur une altération de la régulation des métaux. Fer, cuivre et zinc sont en effet autant de micronutriments essentiels pour la santé un déséquilibre dans leurs concentrations de notre corps est incompatible à son bon fonctionnement.

L'hypothèse de l'anomalie métallique

Notre modèle se fonde sur l'observation d'un changement dans la localisation dans le cerveau de certains métaux, principalement le zinc (Zn), le fer (Fe) et le cuivre (Cu), et sur le fait que l' $A\beta$ est capable de s'y lier ce qui en favorise l'agrégation. De plus, le fer ou le cuivre liés à l' $A\beta$ sont aussi capables de favoriser la production de molécules réactives de l'oxygène, principalement des radicaux libres, qui sont toxiques sinon létaux pour les neurones. Ce type de toxicité est aussi connu sous le nom de « stress oxydatif », et est constaté dans les stades précoces de la maladie d'Alzheimer. Plusieurs études ont montré des concentrations en métaux différents (Cu, Zn et Fe) entre patients sains et atteints de la maladie. Au-delà des concentrations au niveau global du cerveau, ce qui

compte est la répartition des métaux entre milieu extra et intracellulaire. Bien que les niveaux cérébraux pour ces trois métaux soient impactés, le cuivre a été choisi comme cible thérapeutique privilégiée car, se retrouvant principalement sous forme de nanoparticules, il peut participer au stress oxydant au contraire des deux autres. À ce jour, deux essais cliniques ont été conduits pour restaurer l'homéostasie des métaux (leur bon équilibre interne), mais ils ont dû être stoppés par manque de spécificité et de pureté des molécules testées pour leur transport. Pour surmonter ces problèmes, nous avons conçu une nouvelle molécule capable de véhiculer spécifiquement le cuivre. Non seulement elle se lie très préférentiellement avec ce métal, mais elle est aussi capable de l'extraire de l' $A\beta$. Elle stoppe également la production d'espèces réactives de l'oxygène, et ramène le cuivre à l'intérieur des cellules neuronales où il est normalement utilisé par diverses protéines et enzymes pour leur bon fonctionnement physiologique. Cette molécule, capable de faire naviguer le cuivre de l'extérieur où il est néfaste vers l'intérieur de la cellule où il est nécessaire, représente donc un nouvel outil précieux en recherche fondamentale. Elle va permettre de mieux comprendre les implications d'une dérégulation des quantités de cuivre dans la maladie d'Alzheimer et, de plus, présente des applications thérapeutiques potentielles en le repositionnant correctement. Avant d'envisager son utilisation thérapeutique, nous poursuivons nos travaux sur des modèles plus intégrés comme des coupes d'hippocampe en trois dimensions de cerveaux de souris. Ces modèles permettent de mieux étudier l'impact de la dégénérescence neuronale dans un modèle ayant conservé l'organisation dans l'espace de cette zone cérébrale majeure.

Des espoirs pour demain

En conclusion, pour une maladie multifactorielle telle que la maladie d'Alzheimer, il est nécessaire de s'intéresser à plusieurs cibles thérapeutiques protéines $A\beta$, Tau, métaux... Et ce, le plus tôt possible dans la mise en place de la maladie afin d'obtenir une amélioration des manifestations cliniques.

LE PRÉSIDENT DU CSJ: Les jeunes appelés à s'orienter vers l'économie circulaire

Le président du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), Mustapha Hidaoui, a appelé dimanche depuis la wilaya de Sétif les jeunes à s'orienter vers l'économie circulaire qui "constitue un des plus importants leviers du développement durable".

Dans son allocution d'ouverture du "forum des jeunes pour le soutien de l'économie circulaire", M. Hidaoui a considéré que "les défis actuels exigent de faire montre de conscience et de responsabilité envers cette question afin d'atteindre les objectifs et les résultats escomptés". "L'économie circulaire reste un sujet nouveau en dépit des efforts consentis par l'Etat dans ce domaine", a ajouté l'intervenant qui a relevé que "la consommation mondiale ne cesse d'augmenter, et par ricochet, les déchets ménagers et industriels qui affectent énormément la planète (changements climatiques) et requiert de nous une approche pragmatique d'investissement génératrice d'emploi". M. Hidaoui a affirmé que la responsabilité incombe à tous dans la diffusion de la culture de protection de l'environnement "dont nous faisons partie", rappelant que cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la stratégie du CSJ. De son côté, le président de la commission de l'environnement et du développement durable au CSJ, Kheireddine Djedi, a indiqué que cette rencontre vise "la mise en œuvre de la politique publique de la diversification de l'économie et de la transition d'une économie rentière vers une économie durable génératrice d'emplois". Le directeur général de l'environnement et du développement durable au ministère



de l'Environnement, Messaoud Tebani, a fait état de la prochaine annonce d'un plan national de recyclage et de valorisation de certains déchets qui permettra aux jeunes de s'adonner à ses activités pour constituer une force industrielle

source de revenus et génératrice de richesse. La rencontre qui a regroupé les autorités locales, cadres centraux, des représentants de la société civile et des 200 participants de plusieurs wilayas a débattu le développement durable en Algérie, le cadre

juridique et institutionnel des projets de l'économie circulaire et les défis de l'économie circulaire. Des ateliers et une exposition de projets d'économies circulaires interactives lancés par des jeunes ont été également organisés.

FOUKA (TIPASA):

Deux réseaux de trafic de stupéfiants démantelés

La brigade de la police judiciaire relevant de la sûreté de daïra de Fouka dans la wilaya de Tipasa a mis fin dernièrement aux agissements de deux dangereux dealers qui ont transformé un quartier en construction en un nid de criminalité qui attire malfaiteurs et même des mineurs pour se procurer de la drogue et des produits psychotropes. Fatalement ce quartier pas encore habité est devenu un coupe-gorge et source de terreur pour les habitants des quartiers alentours, d'autant que les deux dealers sont accompagnés de chiens dangereux et sont en possession d'armes blanches, selon la cellule de communication de la sûreté de wilaya de Tipasa qui a diffusé un communiqué sur cette affaire. Pour éradi-

quer ce nid de délinquance, les éléments de la police judiciaire de Fouka et en coordination avec le parquet du tribunal territorialement compétent ont pris l'affaire en main et ont procédé à l'arrestation des deux dealers, suite à une descente sur les lieux. Pris en tenaille par les équipes de la police judiciaire qui s'y sont tendues en force, les deux suspects n'avaient aucune chance de fuir et doivent répondre de leurs méfaits et crimes devant la justice. Les hommes en bleu ont saisi lors de cette opération quatre armes blanches, 16 grammes de kiff traité et une somme de 4000 DA représentant les revenus de leur trafic. Toujours à Fouka et dans le même cadre de lutte contre le trafic de drogue et de substances à effet hal-

lucinogène, les éléments de la brigade de la police judiciaire de la sûreté de daïra de la même circonscription a traité une deuxième affaire ciblant un réseau criminel qui utilise un domicile comme lieu de leur trafic de stupéfiants. En effet et selon la cellule de communication de la sûreté de wilaya de Tipasa, c'est suite à des informations parvenues à ma sûreté de daïra de Fouka faisant état d'agissements suspects d'un réseau de trafiquants qu'une enquête a été diligentée. Les renseignements en possession des enquêteurs en charge de l'affaire indiquent que le trafic a été localisé dans un appartement appartenant à un des dealers. Après l'exploitation de l'élément de renseignements et des

résultats des investigations sur le terrain, les éléments de la brigade de la police judiciaire en question et après avoir obtenu un mandat délivré par le procureur de la république près le tribunal territorialement compétent, ont perquisitionné le domicile suspecté d'être utilisé comme le lieu où le réseau dissimule sa drogue. Lors de cette opération, les policiers ont interpellé un des dealers dans son domicile, dans lequel les enquêteurs ont récupéré 3959 capsules de psychotropes, soigneusement cachées dans un sac. L'enquête a abouti également à l'arrestation de l'acolyte du premiers suspects. Les deux individus ont été présentés devant la justice pour possession et stockage et trafic illicite de drogue.

PERSONNES À BESOINS SPÉCIFIQUES:

Les multiples contraintes de l'accès à l'emploi

Les personnes à besoins spécifiques en âge de travailler souffrent davantage du chômage que les personnes non handicapées. En dépit de leurs qualifications et diplômes, les handicapés ont du mal à trouver un poste d'emploi. «De nombreux facteurs sont derrière le chômage de cette catégorie de la société. En premier lieu, l'attitude discriminatoire des employeurs qui ne veulent pas s'encombrer d'un employé handicapé. La non-adaptation du poste et du lieu de travail est un autre obstacle au recrutement d'un handicapé pourtant formé et diplômé. Ces aménagements pour leur permettre l'accès à l'emploi coûtent apparemment cher. Des dépenses en plus pour l'entreprise», indique Mme Atika Mameri, présidente de la Fédéra-

tion algérienne des personnes handicapées. Pour sa part, le président de l'association Al Amal waAtahadi, Mouloud Derradji, regrette la non-application de la loi concernant l'accès à l'emploi des handicapés qualifiés. «L'article 27 de la loi 02-09 relative à la protection et à la promotion des personnes handicapées prévoit pour tout employeur l'obligation de consacrer 1% des postes de travail aux personnes en situation de handicap dont la qualité de travailleur est reconnue.

Pour constater la non-application de cette loi, il suffit de faire un tour dans quelques entreprises et de demander le nombre de personnes handicapées qui y travaillent», soutient-il, tout en insistant sur l'impératif d'accorder les mêmes

chances de réussite à tous. Pour préserver les droits des personnes en situation de handicap, les politiques publiques de développement doivent inclure les besoins de cette catégorie, notamment l'accessibilité. «Il suffit d'une bonne volonté pour faciliter la vie aux handicapés.

Dans les cahiers des charges des programmes de construction des établissements scolaires, les routes, les équipements publics, il existe des clauses pour faciliter l'accès aux handicapés mais la majorité ne prend pas en compte ces dispositions, d'où la difficulté pour nous de circuler dans nos villes et de vivre notre quotidien sans contraintes», relève Mme Mameri. Dans ce sens, Derradji met l'accent sur la nécessité d'accompagner les

handicapés dans leur quête d'indépendance. «L'allocation octroyée a été augmentée. Une décision louable, notamment pour les personnes incapables de se prendre en charge. Toutefois, il y a des personnes handicapées qui sont diplômées des universités et des centres de formation professionnelle qui possèdent des qualifications et des compétences qui pourront aider à s'en sortir et à atteindre leur autonomie économique surtout», fait-il savoir. Et d'ajouter : «Les personnes à besoins spécifiques renoncent dans certains cas à poursuivre leurs études à cause de l'absence de financement et d'accompagnement humain. En dépit de leur grande volonté, de nombreux obstacles se dressent devant leur ambition de réussir.»

Former la société civile pour son implication dans la numérisation



Le président de l'Observatoire national de la société civile, Noureddine Benbraham, a insisté, dimanche à Tlemcen, sur l'importance de la formation de la société civile et son implication dans la numérisation. M. Benbraham a indiqué, lors du "Forum de la société civile pour le dialogue et la citoyenneté et le développement local", qui s'est déroulé au siège de l'Assemblée populaire de wilaya de Tlemcen, que l'Observatoire national de la société civile lancera, prochainement, une plateforme électronique pour la formation des associations de la société civile sur la manière de gérer une association et ses finances, et nouer des relations avec les collectivités locales, afin de renforcer ses capacités et la protéger contre la fraude et la corruption. "La démocratie (...) a besoin d'une société civile formée, en contact quotidien avec les problèmes du citoyen et cette société civile constitue l'un des affluents de participation et de dialogue au sein des communes pour présenter des opinions et des idées, en plus de proposer des solutions aux défis de développement", a-t-il soutenu. M. Benbraham a indiqué qu'il était temps que la société civile soit formée à travers le coaching et ouverte au travail bénévole en contact avec les élites pour tirer profit des idées et des expériences, afin qu'elle soit capable de créer des clubs spécialisés au profit de ces élites, qui ont la capacité d'exprimer des opinions et de proposer des solutions à plusieurs problèmes liés à la réalité du développement. Il a également appelé les acteurs de la société civile à s'engager dans la numérisation pour atteindre plusieurs objectifs, dont la citoyenneté numérique qui, selon lui, facilite l'insertion de la société civile en tant que partenaire dans toutes les questions. Le même responsable a fait, à cette occasion, part d'un forum national qui sera organisé, décembre prochain, et réunira plus de 600 associations pour débattre de trois thématiques majeures, à savoir "le dialogue et la participation de la société civile", "l'économie solidaire" et la "responsabilité économique et sociale des partenariats publics". Il a mis à profit cette tribune pour réaffirmer la solidarité du peuple algérien avec les frères palestiniens qui sont quotidiennement exposés à la barbarie sioniste, en témoignent les massacres d'enfants, de femmes et des vieillards.

À QUAND LA MONNAIE UNIQUE DES BRICS? Un diplomate russe prudent

La question d'introduire une monnaie unique pour le bloc, débattue depuis des mois, ne sera pas réglée prochainement, relativise un haut diplomate russe. Le groupe des BRICS sera élargi de six nouveaux membres en janvier prochain.

La question de la création d'une monnaie unique des BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud) reste ouverte, a déclaré à Sputnik le vice-ministre russe des Affaires étrangères Sergueï Riabkov. Au cours de sa visite en Iran plus tôt cette semaine, le diplomate a noté que les monnaies nationales dans tous les règlements des BRICS étaient en circulation de plus en plus large. "Les statistiques sont impressionnantes. Dans certains cas, jusqu'à 80% des échanges commerciaux sont assurés par des paiements en monnaies nationales." "Où aller plus loin est une question, dans une grande mesure, ouverte", a-t-il ajouté. Il y a assez de partisans de la promotion d'une monnaie unique des BRICS en plein sens du mot, donc d'un moyen de paiement unique pour tous les pays. Mais, pour M.Riabkov, cet objectif ne peut pas être atteint dans une proche perspective. Les ministères des Finances et les banques centrales des BRICS, à la demande de leurs dirigeants, devraient procéder à des analyses nécessaires, généraliser les approches, élaborer des recommandations et présenter des



considérations à ce sujet, a indiqué le diplomate. À partir du 1er janvier 2024, les BRICS seront rejoint par six pays: l'Iran, l'Argentine, l'Égypte, l'Éthiopie, l'Arabie saoudite et les Émirats

arabes unis. L'élargissement a été annoncé lors du forum du groupe en Afrique du Sud en août dernier. Une évolution progressive Les pays des BRICS doivent évoluer progressivement dans cette direction

et élaborer, entre autres, "des schémas qui permettraient de passer à des moyens de paiement au sein des BRICS sans introduire de monnaie unique en plein sens du mot", selon lui.

AFRIQUE DU SUD :

La filière agroalimentaire affectée par les coupures de courant à répétition

Les délestages entravent la production de certains produits, entraînant un manque d'approvisionnement qui pourrait aboutir à une hausse des prix. Des dizaines de milliers de poulets étouffés à cause d'une ventilation coupée, du lait tourné dans des chambres froides répétitivement à l'arrêt... La crise de l'électricité en Afrique du Sud menace la production de nourriture, alerte la filière agricole. Les coupures d'électricité récurrentes qui plombent la première puissance économique africaine entravent la production de certains produits, entraînant un manque d'approvisionnement – notamment en viande de poulet – qui pourrait aboutir à une hausse des prix, a alerté le principal syndicat agricole, AgriSA, interrogé par l'AFP lundi 23 janvier. « L'accès à la nourriture

va devenir un problème, en particulier pour les ménages modestes et surtout pour le poulet, une des sources de protéines les plus abordables », a mis en garde Kulani Siweya, économiste pour AgriSA. L'Afrique du Sud est en proie à des coupures d'électricité qui se sont aggravées depuis l'année dernière, pouvant aller jusqu'à plus de onze heures par jour. L'entreprise publique Eskom, gravement endettée après des années de corruption et qui peine avec des centrales vieillissantes régulièrement en panne, est incapable de produire suffisamment de courant pour les 60 millions d'habitants. Pour pallier le manque, la compagnie programme des délestages, qui ont atteint des durées records ces derniers mois, provoquant la colère dans le pays et coûtant des

centaines de millions de dollars aux entreprises.

70 restaurants KFC fermés

La semaine dernière, au moins 40 000 poulets sont morts dans une exploitation à plus de 200 km à l'ouest de Johannesburg. « Ce n'était pas beau à voir », a déploré l'éleveur, Herman Du Preez, auprès de l'AFP. Les volailles, en élevage intensif sous d'immenses hangars, ont selon lui succombé au manque d'air, à cause d'un système de ventilation à l'arrêt. Dans sa ferme, l'agriculteur enrage, expliquant vouloir simplement travailler pour « nourrir le pays, fournir des emplois, mais il est impossible de faire fonctionner une ferme au diesel ». Contre les coupures, les Sud-Africains qui en ont les moyens achètent des générateurs au diesel pour alimenter leur foyer.

MATIÈRES PREMIÈRES :

L'or frôle la barre des 2.000 dollars l'once

Le prix de l'or a bénéficié d'un important rebond sur la semaine en se rapprochant de nouveau de la barre de 2.000 dollars l'once, porté par la baisse des rendements des obligations et la faiblesse du dollar, qui ont souffert de données économiques n'incitant pas à de futures hausses de taux. L'once d'or s'échangeait à 1.979,11 dollars vendredi, contre 1.940,20 dollars sept jours plus tôt en fin d'échanges, en même temps que le billet vert souffrait de "la publication cette semaine de données économiques américaines qui semblent remettre en question la nécessité d'une nouvelle hausse des taux" de la Réserve fédérale (Fed), tout en renforçant les prévisions d'une baisse de taux en 2024, explique des analystes du marché aurifère. "Le dollar et les rendements des bons du Trésor américains ont pâti de ces projections, ce qui a renforcé en comparaison l'attractivité des métaux précieux comme valeur refuge". Face à un panier de grandes



monnaies, le Dollar Index a ainsi reculé sur la semaine d'environ 1,70% à 104,108 points vendredi. Les investisseurs semblent "estimer qu'aucun resserrement supplémentaire ne

sera nécessaire", ce qui rend le dollar vulnérable à une nouvelle baisse à court terme, et pourrait continuer de soutenir les prix de l'or à l'avenir, a-t-on estimé.

ASSURANCE EN FRANCE: Le coût des dégâts des catastrophes naturelles estimé à 10 milliards d'euros en 2022

SINISTRES Un record depuis 1999, souligne la fédération d'assureurs, dû à « l'intensification des phénomènes » climatiques extrêmes et une « augmentation de leur fréquence ». Et avec le réchauffement climatique, ce n'est que le début. En 2022, en France, les dégâts causés par les catastrophes naturelles devraient coûter 10 milliards d'euros, a estimé jeudi France Assureurs. Un record depuis 1999, souligne la fédération d'assureurs, dû à « l'intensification des phénomènes » climatiques extrêmes et une « augmentation de leur fréquence ». L'année 2022 « sur le front des événements climatiques c'est véritablement l'annus horribilis », a détaillé Florence Lustman, présidente de France Assureurs interrogée sur Europe 1, énumérant les nombreux épisodes d'orages de grêle, les tempêtes, les inondations et « une année également exceptionnelle sur le front de la sécheresse ».

Les feux de forêts salent l'addition

Dans le détail, les épisodes de grêle et les tempêtes entre mai et juillet ont coûté 6,4 milliards d'euros, précise la fédération à l'AFP. A cela s'ajoute les effets de la sécheresse notamment sur les maisons individuelles pour une enveloppe proche des 2,5 milliards d'euros. En France, environ 54 % des maisons individuelles sont situées en zone d'exposition moyenne ou forte au retrait-gonflement des sols argileux (RGA), un phénomène lié aux successions d'épisodes de sécheresse l'été et de ré-humidification des sols en automne ou en hiver qui peut engendrer d'importants dégâts. Quelque 3,3 millions de maisons, soit environ 16 % du total, sont même situées en zone de risque fort. Les sinistres constatés sur les récoltes, les inondations et les épisodes de feux de forêt lors de l'été, complètent le tableau. Ce montant pour 2022 marque une augmentation significative par rapport à la période 2017-2021. Ces phénomènes climatiques ont en effet coûté en moyenne 3,5 milliards d'euros par an sur la période. L'année 2022 est aussi la pire année depuis 1999, marquée par les tempêtes Lothar et Martin.

Sur les marchés, des prix qui défilent l'inflation

Les prix avantageux pratiqués par certains producteurs locaux reposent sur l'absence d'intermédiaire, des distances maîtrisées et des investissements réduits. Cela n'empêche pas les commerçants des marchés d'être régulièrement battus sur leur propre terrain par la grande distribution. « Légumes de deuxième choix, avec quelques imperfections. » Cet avertissement, inscrit au feutre sur une étiquette rose, ne dissuade pas Marie Guibal, qui arpente, dès 8 heures du matin, le marché de la Madeleine, à Orléans. Car le prix, 99 centimes le kilogramme pour des courgettes, radis noirs ou patates douces, est « imbattable ». « Et ces légumes ont poussé à moins de 10 kilomètres de chez moi ! », se réjouit-elle. A Lyon, Jean-Félix Barre apprécie lui aussi les étals matinaux. « Au marché Carnot, près de la gare de Perrache, les yaourts au lait de brebis, que j'achète au producteur le dimanche, sont moins chers que dans une épicerie de quartier du 9e arrondissement. Le choix est plus vaste et, en plus, les pots sont consignés », constate-t-il. A Saint-Antonin-Noble-Val (Tarn-et-Garonne), début septembre, Anaïs Huard proposait sa production bio sur une table. Cinq tomates, cinq petites aubergines, une poignée de pommes de terre, six oignons et une tête d'ail valaient 6 euros seulement. De quoi composer un bon repas de famille. Au marché, on peut faire de bonnes affaires. Certes, les exemples qui précèdent ne valent pas forcément pour chacun des 12 000 marchés qui se tiennent chaque semaine dans l'Hexagone, selon les décomptes de la Fédération des syndicats des commerçants des marchés de France. Il n'existe aucune étude nationale comparant les prix pratiqués sur les marchés avec ceux des boutiques de ville ou des grandes surfaces. « Mais tous les dispositifs anti-inflation ne s'adressent qu'à la grande distribution, alors que les produits peuvent se vendre beaucoup moins cher sur nos marchés », s'étonne Nadine Villier, secrétaire générale de l'organisation professionnelle. Certains étals écrasent même toute concurrence. « Dans les quartiers populaires des grandes villes, sans les marchés, les gens auraient des difficultés à se nourrir », affirme la responsable. L'organisation soutient en outre le « glanage », qui consiste à se servir, en toute fin de matinée, parmi les invendus.

L'inflation ralentit à 4 % sur un an, en octobre

Le ralentissement de la hausse des prix de l'énergie et de l'alimentation ainsi que la hausse plus faible des prix manufacturés ont freiné l'inflation, explique l'Insee. La hausse continue mais est moins prononcée. L'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) a confirmé, mercredi 15 novembre, le repli de l'inflation en France en octobre, à 4 % sur un an (contre 4,9 % en septembre), en raison du ralentissement de la hausse des prix de l'énergie et de l'alimentation. Dans une moindre mesure, la hausse plus faible des prix des produits manufacturés a également freiné l'inflation, précise l'Insee. Comparés au mois précédent, les prix augmentent très légèrement, de 0,1 %, à cause des tarifs des services. Ces données définitives confirment la première estimation publiée à la fin d'octobre. Dans le détail, sur un an, les prix de l'énergie progressent de 5,2 % (après 11,9 % en septembre), « principalement du fait d'effets de base », c'est-à-dire en raison de la forte augmentation en octobre 2022, note l'Insee. L'inflation alimentaire est de 7,8 % en octobre (9,7 % en septembre), toujours en glissement annuel : il s'agit du septième ralentissement mensuel d'affilée, constaté pour la quasi-totalité des postes (pain et céréales, viande, lait, fromage, œufs, huiles, sucre, confiture, miel, chocolat et confiserie notamment).

« La baisse des prix des services récréatifs et culturels s'atténue »

Les prix des légumes frais baissent même de 5,8 %, tandis que les fruits frais ont vu leurs prix progresser de 4,7 % (4,2 % en septembre), tout comme ceux du poisson frais (1,5 %, contre 0,1 % en septembre). Les prix des produits manufacturés ont pris 2,2 %, après 2,8 % en septembre. A un mois de Noël, les prix des jeux et jouets sont en baisse de 2,3 % sur un an (après - 2,4 % en septembre). La hausse des prix des services augmente légèrement, à 3,2 % (contre 2,9 % en septembre), tirée notamment par les tarifs des transports, et surtout le transport ferroviaire. « La baisse des prix des services récréatifs et culturels s'atténue », note l'Insee. L'institut a par ailleurs confirmé la hausse de 0,2 % sur un mois de l'indice harmonisé européen, après une baisse de 0,6 % en septembre, et le ralentissement sur un an, à 4,5 % (contre 5,7 % le mois précédent).

GUERRE ISRAËL-HAMAS: L'hôpital indonésien, dans le nord de Gaza, au centre d'intenses combats

Les forces israéliennes « étendent » encore ce lundi 20 novembre leurs opérations contre le Hamas dans le nord de la bande de Gaza sur fond de pourparlers visant à libérer des otages entre les mains du mouvement islamiste en échange d'une trêve dans les combats.

L'armée israélienne a affirmé dimanche avoir découvert sous l'hôpital al-Chifa, dans la ville de Gaza, un tunnel utilisé selon elle « pour du terrorisme ». L'armée a également publié des images présentées comme venant des caméras de surveillance de l'hôpital montrant, selon elle, des otages enlevés le 7 octobre. Dimanche, le directeur des hôpitaux de Gaza a annoncé l'extraction vers l'Égypte de 31 bébés prématurés de l'hôpital, quasi déserté après l'évacuation la veille de centaines de personnes. Le président français s'est inquiété auprès de Benjamin Nétanyahou des « trop nombreuses pertes civiles » à Gaza. Plus tôt, Emmanuel Macron avait annoncé que la France était prête à accueillir des enfants blessés dans ses hôpitaux « si cela est utile et nécessaire ». Il ne reste que des obstacles « mineurs » avant un accord sur les otages, affirme le Qatar. La conclusion d'un accord sur la libération des otages enlevés par le Hamas repose désormais sur des questions pratiques « mineures », a affirmé dimanche le Premier ministre qatarien, Mohammed ben Abdelrahmane Al-Thani, sans toutefois fournir de calendrier. Le bilan des



bombardements israéliens dans la bande de Gaza a atteint les 13 000 morts depuis le début de la guerre le 7 octobre, dont 5 500 enfants, selon le ministère de la santé du Hamas, au pouvoir dans l'enclave palestinienne. Depuis cette date, plus de 1 200 Israéliens ont été tués. L'armée israélienne fait état de 239 personnes

retenues en otage par le mouvement islamiste palestinien.

Intenses combats autour de l'hôpital indonésien, dans le nord de Gaza

Des chars israéliens sont positionnés autour de l'hôpital indonésien dans le nord de Gaza où douze Palestiniens ont été tués et des dizaines d'autres

blessés, a déclaré le ministère de la Santé du Hamas lundi. L'armée israélienne n'a pas confirmé dans l'immédiat les informations en provenance de l'hôpital indonésien, mais l'agence de presse palestinienne Wafa a déclaré que l'établissement avait été touché par des tirs d'artillerie. Comme de nombreux autres éta-

blissements de santé dans la bande de Gaza, l'hôpital indonésien, créé en 2016 grâce au financement d'organisations indonésiennes, a cessé ses activités. Mais le porte-parole du ministère de la Santé, Ashraf Al-Qidreh, a déclaré qu'il y avait environ 700 personnes, y compris les équipes médicales et les blessés, à l'intérieur de l'établissement.

L'OMS prépare l'évacuation des 291 derniers patients d'al-Chifa, après l'extraction des prématurés L'Organisation mondiale de la santé (OMS) prépare l'évacuation vers d'autres hôpitaux de Gaza des 291 patients restants, incapables de se déplacer sans assistance médicale. Plus de 30 bébés prématurés ont été évacués dimanche de l'hôpital al-Chifa vers Rafah, pour recevoir « des soins urgents dans l'unité de soins intensifs néonataux », a indiqué le patron de l'organisation onusienne, Tedros Adhanom Ghebreyesus. « Ces bébés ont beaucoup souffert » et ont subi des « séquelles importantes », a expliqué à la presse le directeur général des hôpitaux de la bande de Gaza, Mohammed Zaqout, indiquant que huit bébés étaient morts par manque de soins avant leur transfert dont deux dimanche matin.

UKRAINE:

visite surprise de Lloyd Austin pour rassurer Kiev sur la solidité du soutien américain

Le secrétaire américain à la Défense, Lloyd Austin, est arrivé, lundi 20 novembre, à Kiev pour une visite surprise destinée à rassurer l'Ukraine sur la pérennité du soutien américain face à l'invasion russe. Lloyd Austin, le secrétaire américain à la Défense, est, aujourd'hui lundi 20 novembre à Kiev « pour rencontrer les dirigeants ukrainiens et renforcer le soutien indéfectible des États-Unis à la lutte de l'Ukraine pour la liberté », a indiqué le Pentagone dans un communiqué au sujet de cette visite, qui n'avait pas été annoncée pour des raisons de sécurité. Selon la même source, le responsable insistera sur « l'engagement continu des États-Unis à fournir à l'Ukraine l'assistance sécuritaire dont elle a besoin pour se

défendre contre l'agression russe ».

Dizaines de milliards de dollars Les États-Unis ont apporté une aide se comptant en dizaines de milliards de dollars depuis le début de la guerre en février 2022, et se sont engagés à plusieurs reprises à soutenir Kiev aussi longtemps que nécessaire, mais cette promesse est minée par l'opposition croissante de certains élus républicains. Le voyage à Kiev - en train depuis la Pologne - est le deuxième du chef du Pentagone depuis que la Russie a lancé son invasion à grande échelle. Washington est de loin le principal fournisseur d'aide militaire à Kiev, et une réduction de l'aide américaine porterait un coup dur à l'Ukraine et ses efforts pour libérer le Sud et l'Est

occupés du pays. Alors que dans le camp républicain des voix s'élèvent contre les milliards d'aide à l'Ukraine débloqués par l'administration démocrate de Joe Biden, M. Austin et le secrétaire d'État Antony Blinken ont exhorté, lors d'une audition en octobre, les législateurs à maintenir leur soutien à l'Ukraine, le chef de la défense américaine déclarant que « sans notre soutien, (le président russe Vladimir) Poutine réussira ».

Aide cruciale

Cette aide est d'autant plus cruciale pour l'Ukraine que sa contre-offensive estivale pour libérer les territoires occupés a largement échoué. Vendredi dernier, Kiev a cependant dit avoir pris des positions sur la rive gauche du Dniepr, tout en fai-

sant état de « violents combats » et d'une « forte résistance » russe. Moscou est, elle, repassée à l'offensive dans l'Est ; Kiev affirmant que la Russie compte également reprendre sa campagne de bombardement hivernale pour plonger des millions d'Ukrainiens dans le froid et le noir. Recevant, jeudi 16 novembre, un groupe de médias, dont l'AFP, Volodymyr Zelensky a admis que les combats dans la bande de Gaza ont eu pour conséquence un ralentissement des livraisons d'obus d'artillerie de calibre 155 mm, nécessaires pour son armée. Pour autant, les États-Unis affirment être en mesure de fournir une assistance aussi bien aux Ukrainiens qu'aux Israéliens.

ARGENTINE:

Le candidat ultralibéral «anti-système» Javier Milei remporte l'élection présidentielle

À l'issue du scrutin de l'élection présidentielle en Argentine ce dimanche 20 novembre au soir, le candidat ultralibéral, d'extrême droite et dégauchiste contre les péronistes et libéraux, Javier Milei est élu président de la République avec 55,95 % des voix, selon les premiers résultats partiels officiels. Son rival péroniste Sergio Massa, l'actuel ministre de l'Économie, a concédé sa défaite avec 44,04 % des votes. Le résultat entre les deux candidats s'annonçait pourtant serré, alors que le pays est plongé dans une grave crise économique. Les résultats, montrant une avance de plus de 11 points pour Javier Milei, ont été communiqués par le secrétariat général de la présidence, avec plus de 86% des votes décomptés. Quelques minutes auparavant, Sergio Massa avait concédé sa défaite, annonçant à ses partisans que Javier Milei « est le président que la majorité des Argentins a élu

pour les quatre prochaines années ». Sa candidature a été plombée par la crise économique sans précédent depuis 20 ans dans le pays. Il a ajouté avoir appelé Javier Milei « pour le féliciter et lui souhaiter bonne chance ». En même temps, l'euphorie a envahi l'extérieur du QG de campagne de Javier Milei, où quelques milliers de partisans ont chanté et scandé deux des slogans fétiches du candidat: « La caste tiene miedo » (« La caste a peur ! ») « Viva la libertad, carajo ! » (« Vive la liberté, bordel ! »). « Qu'ils s'en aillent tous, qu'il n'en reste pas un seul ! », ont entonné aussi les pro-Milei, agitant des drapeaux jaunes à l'effigie du lion -une image cultivée par Milei lui-même, évoquant sa chevelure-crinière.

« Nous sommes confrontés à des problèmes monumentaux », prévient Milei

Dans son discours de victoire, Ja-

vier Milei, qui avait promis austerité, dérégulation et privatisations, a affirmé qu'« aujourd'hui commence la fin de la décadence » et la « reconstruction de l'Argentine », mais mis en garde qu'il n'y aura « pas de demi-mesures ». « C'est une nuit historique pour l'Argentine », a lancé Milei à plusieurs milliers de partisans, à son QG de campagne à Buenos Aires. « C'en est fini du modèle appauvrissant de la caste, aujourd'hui nous adoptons le modèle de la liberté, pour redevenir une puissance mondiale, a-t-il poursuivi. Aujourd'hui prend fin une manière de faire de la politique, et commence une autre ». « Nous sommes confrontés à des problèmes monumentaux : l'inflation, la stagnation, l'absence de véritables emplois, l'insécurité, la pauvreté et la misère », a énuméré le président-élu. « Des problèmes qui n'auront de solution que si nous

adoptons à nouveau les idées de liberté ».

L'ex-président américain Donald Trump a félicité dimanche l'ultralibéral Javier Milei pour son élection à la présidence de l'Argentine, sur son réseau social Truth Social, estimant qu'il allait « transformer » son pays. « Je suis très fier de toi. Tu vas transformer ton pays et faire de l'Argentine à nouveau un grand pays », a écrit M. Trump sur son réseau social Truth Social, avant la publication des résultats officiels. Le président brésilien Lula a souhaité « bonne chance et succès » au nouveau gouvernement argentin, dans un message sur le réseau social X dans lequel il n'a pas mentionné Javier Milei. « L'Argentine est un grand pays qui mérite tout notre respect. Le Brésil sera toujours disponible pour travailler avec nos frères argentins », a écrit Lula.

L'Iran rejette les accusations d'Israël sur le cargo capturé par les Houthis



L'Iran a rejeté les accusations d'Israël lui faisant porter la responsabilité de la capture d'un cargo par les rebelles Houthis du Yémen en représailles à la guerre menée contre le Hamas dans la bande de Gaza. « Nous avons sans cesse annoncé que les groupes de résistance dans la région représentent leur pays et qu'ils prennent leurs décisions et agissent sur la base des intérêts de leur pays », a déclaré le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Nasser Kanani, au cours d'une conférence de presse. Il réagissait aux propos du Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu qui a condamné « fermement l'attaque iranienne contre un navire international » ce dimanche 19 novembre en mer Rouge. « De telles accusations sont invalides », a répliqué Nasser Kanani. « Le régime sioniste ne peut accepter qu'il subit une grande défaite en Palestine et veut trouver une justification (...) en accusant la République islamique d'Iran », selon lui. Selon le ministère de la Santé du mouvement islamiste du Hamas, au pouvoir dans la bande de Gaza, 5 500 des 13 000 tués depuis le 7 octobre, sont des enfants. La situation des enfants empire de jour en jour. Le manque d'eau, de nourriture, les déplacements forcés et les bombardements quotidiens depuis le 7 octobre mettent la vie de plus d'un million de jeunes Gazaouis en danger. Éclairage.

PALESTINE:

La folie meurtrière de l'entité sioniste continue au 44e jour de l'agression

La folie meurtrière de l'entité sioniste dans la bande de Ghaza ne semble pas s'arrêter, faisant dimanche au moins 74 martyrs, au lendemain du massacre ayant eu pour théâtre deux écoles qui hébergeaient des réfugiés et déplacés.

Selon des médias palestiniens, une série de raids de l'aviation de guerre sioniste a ciblé dimanche le centre et le nord de Ghaza, dont le camp de réfugiés de Nusairat. L'occupant a bombardé également quatre mosquées dans le camp de Jabalia, soit un total de 190 mosquées ciblées depuis le début de l'agression sioniste le 7 octobre, dont 56 ont été totalement détruites. Le ministère palestinien de la Santé a annoncé, dimanche, que le nombre des martyrs s'est élevé à au moins 12.415 et celui des blessés à environ 32.500 depuis le début de l'agression sioniste contre le peuple palestinien. Après le siège imposé aux hôpitaux notamment celui d'al-Chifa, l'armée sioniste a bombardé samedi l'école Tal Al-Zaatar, dans la ville de Beit Lahia ainsi que l'école Al-Fakhoura, affiliée à l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés (Unrwa), dans le camp de réfugiés de Jabalia, au nord de la bande de Ghaza. Faisant référence à ces attaques, le Commissaire général de l'Unrwa, Philippe Lazzarini, a déclaré avoir reçu "des photos et des vidéos horribles de dizaines de morts et de blessés dans une école de l'Unrwa où sont hébergées des milliers de personnes déplacées dans le nord de la bande de Ghaza". Les Nations unies ont condamné ce bombardement, soulignant la nécessité de "mettre fin aux attaques contre les



écoles et de ne pas cibler les enfants et les abris", appelant à "un cessez-le-feu immédiat pour des raisons humanitaires". La directrice régionale du Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, Adele Khodr, a décrit les scènes de meurtres et de destructions contre les écoles Al-Fakhoura et Tal Al-Zaatar à Ghaza "d'horribles et de déchirantes".

De son côté, le ministère palestinien des Affaires étrangères a condamné dans les termes les plus fermes les massacres de masse successifs commis par les forces d'occupation contre des civils palestiniens dans la bande de Ghaza, "dont le plus récent a été le massacre odieux de l'école Al-Fakhoura, pleine de personnes déplacées de force". Il a considéré qu'il s'agit d'une nouvelle

preuve que la guerre déclarée par l'occupation sioniste contre les civils palestiniens "vise à vider toute la zone du nord de la bande de Ghaza de toute présence palestinienne".

Les enfants, premières victimes de l'agression

Plus d'un tiers des Palestiniens tombés en martyrs dans la bande de Ghaza étaient des enfants, tandis que d'innombrables victimes sont

toujours sous les décombres et que des dizaines de milliers de personnes sont confrontées à davantage de déplacements, de destructions de biens et de souffrances. Les enfants de Ghaza sont aujourd'hui privés d'écoles, en raison de leur destruction par l'armée sioniste ou devenues des lieux d'hébergements pour les réfugiés. Concernant la situation dans les hôpitaux, la ministre palestinienne de la Santé, Mai Al-Kaileh, a dénoncé un "massacre" contre le personnel de la santé et les patients hospitalisés à Ghaza, appelant les Nations unies, les organisations internationales de santé et la Croix-Rouge à faire pression sur l'occupation pour permettre le transfert des nouveau-nés et des patients de l'hôpital d'Al-Shifa vers les hôpitaux de la Cisjordanie occupée et l'Égypte. Pour sa part, l'Organisation mondiale de la santé (OMS), dont des experts ont passé une heure à l'intérieur de cet immense complexe hospitalier, elle a décrit l'hôpital comme une "zone de mort" où la situation est "désespérée". Selon un rapport du ministère palestinien de la Santé, 26 des 35 hôpitaux de Ghaza et 52 des 72 cliniques de soins de santé primaires ont cessé leurs activités en raison des dommages causés par les frappes aériennes sionistes ou en raison de pénuries de carburant.

AGRESSION SIONISTE CONTRE GHAZA: L'OMS demande l'évacuation de l'hôpital al-Chifa devenu une «zone de mort»

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a annoncé avoir mené samedi une mission à l'hôpital al-Chifa de Gaza, occupé par l'armée israélienne, et travailler à un plan d'évacuation de l'établissement qu'elle a décrit comme une « zone de mort ». Selon l'OMS, dont les

experts ont passé une heure à l'intérieur de l'immense complexe hospitalier, celui-ci hébergeait encore samedi 25 soignants et 291 patients, dont 32 bébés dans un état critique, 22 patients sous dialyse et deux en soins intensifs. Les membres de la mission ont décrit l'hôpital comme

une « zone de mort » où la situation est « désespérée », a rapporté l'OMS dans un communiqué. « L'OMS et ses partenaires élaborent d'urgence des plans pour l'évacuation immédiate des patients restants, du personnel et de leurs familles », a ajouté l'organisation. « L'équipe a

vu un hôpital qui n'était plus en mesure de fonctionner: pas d'eau, pas de nourriture, pas d'électricité, pas de carburant, des fournitures médicales épuisées », a écrit pour sa part sur X (ex-Twitter) le secrétaire général de l'OMS Tedros Adhanom Ghebreyesus.

AGRESSION CONTRE GHAZA: 12.415 martyrs et 32.500 blessés

Le ministère palestinien de la Santé a annoncé, dimanche, que le nombre des martyrs s'est élevé à 12.415 et celui des blessés à environ 32.500 depuis le début de l'agression sioniste contre le peuple palestinien dans la bande de Ghaza et en Cisjordanie occupée, le 7 octobre dernier. "Sur 12.415 martyrs, 5 000 sont des enfants et

3 250 sont des femmes, alors que 690 sont des personnes âgées", a précisé la même source, faisant observer que "le décompte des victimes est désormais compliqué, compte tenu de l'interruption des services de communication". Le ministère a, en outre, noté que "jusqu'au 15 novembre, plus de 4 000 Palestiniens sont toujours por-

tés disparus, dont 2 000 enfants". Il a fait savoir, dans le même contexte, que 205 personnels de santé et 36 de la protection civile sont tombés en martyrs. De même que plus de 215 agents de la santé ont été blessés. Il a ajouté que "plus de 60 ambulances ont été attaquées, dont 55 ont été endommagées et mises hors ser-

vice". Le ministère a indiqué, en outre, que "26 des 35 hôpitaux de Ghaza et 52 des 72 cliniques de soins primaires, soit plus des deux tiers ont cessé de fonctionner en raison des dégâts causés par les bombardements ou le manque de carburant, et que les neuf hôpitaux restants fonctionnent partiellement".

L'AMBASSADEUR PALESTINIEN À L'ONU: «Les atrocités sionistes à Ghaza, une « insulte à l'humanité »

Le Représentant permanent de l'Etat de Palestine auprès des Nations unies, Riyad Mansour, a déclaré que les atrocités et le terrorisme commis par l'entité sioniste dans la bande de Ghaza « constituent une insulte à l'humanité et ne peuvent être justifiés sous aucun prétexte », a rapporté lundi l'agence de presse Wafa. Riyad Mansour a écrit ces propos dans des lettres identiques envoyées au secrétaire général des Nations unies, au président du Conseil de sécurité de ce mois-ci (Chine) et au Président de l'As-

semblée générale des Nations unies dans lesquelles il dénonce l'entité sioniste qui continue de mener son agression « acharnée contre le peuple palestinien qui souffre sous son occupation, ignorant les appels mondiaux à un cessez-le-feu et les appels de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité à une trêve humanitaire ». M. Mansour a rappelé que l'entité sioniste « a bombardé trois écoles appartenant à l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA), abritant directement des milliers de fa-

milles palestiniennes déplacées, ce qui a fait des dizaines de martyrs et de blessés, notant que depuis le début de cette agression, le 7 octobre dernier, 17 installations de l'UNRWA ont été soumises à une attaque directe, tandis que 67 installations ont été touchées par des frappes aériennes et des bombardements (sionistes) dans diverses parties de Ghaza ». Dans ce contexte, le diplomate palestinien a réitéré l'appel à « un cessez-le-feu immédiat, à la protection des civils palestiniens et à la fourniture d'une aide humanitaire à grande échelle

sans aucun obstacle, pour sauver la vie des civils et mettre fin à leurs souffrances ». « Le Conseil de sécurité et l'Assemblée générale de l'ONU doivent prendre des mesures concrètes pour mettre fin aux crimes de guerre et aux crimes contre l'humanité » (commis par l'entité sioniste) contre le peuple palestinien à Ghaza et dans le reste de la Palestine occupée », a-t-il conclu soulignant aussi que « les résolutions à elles seules ne peuvent résoudre la grave crise en Palestine occupée et faire face aux dangers qui menacent la région ».

La Turquie portera le conflit à Ghaza devant un tribunal international, selon Erdogan

Le président turc Recep Tayyip Erdogan a annoncé samedi que la Turquie porterait le « massacre » à Ghaza devant un tribunal international. « Nous porterons le massacre à Ghaza devant la Cour internationale avec près de 2.000 avocats », a-t-il indiqué lors d'un événement à Istanbul retransmis en direct sur la chaîne de télévision turque NTV. « Il est impératif que ce crime soit suivi et fasse l'objet d'une enquête au niveau international et que les oppresseurs reçoivent le châtiment qu'ils méritent », a ajouté le président turc.

GHAZA: L'entité sioniste durcit ses mesures contre les détenus palestiniens

La Commission en charge des affaires des prisonniers et ex-prisonniers palestiniens a fait savoir, dimanche que "l'administration pénitentiaire de l'entité sioniste a accentué ses mesures drastiques contre les détenus palestiniens". Dans un communiqué repris par l'agence de presse Wafa, la Commission a affirmé que "ces mesures ont été conçues dans le cadre de la punition collective infligée au peuple palestinien, depuis le 7 octobre dernier". "L'administration pénitentiaire a décidé ainsi de laisser les fenêtres des chambres des détenus ouvertes 24/24 (en plus de) la confiscation des vêtements et des court-pointes des prisonniers, annulation des visites médicales, retrait des médicaments pour 70 % des prisonniers sous traitement, privation des détenus des sorties dans la cour, sous-nutrition, coupures d'électricité, des incursions nocturnes des agents dans les cellules", a précisé la commission.

"ÇA ME PEINE..." :

Isabelle Adjani, au bord des larmes, lors de la marche silencieuse à Paris

Ce dimanche était sous le signe de la Paix à Paris avec la marche silencieuse, déclenchée par une tribune signée par près de 600 artistes qui appelle à "porter la voix de l'unité" et à ne pas prendre position dans le conflit qui ravage Israël et la Palestine.

Isabelle Adjani était aux premières loges et a partagé sa tristesse face aux absents. Isabelle Adjani a fait une apparition remarquée sur le plateau de la Star Academy ce week-end mais pas seulement. Elle a fait partie des milliers de personnes à participer à une marche silencieuse à Paris pour la paix au Proche-Orient et contre la haine ce dimanche 19 novembre 2023, alors que la guerre fait ravage dans cette zone entre Israël et la Palestine. L'icône du cinéma s'est exprimée au micro de TF1 et du journaliste Paul Larrourou sur cet événement, elle a eu du mal à cacher son émotion face à l'absence de ses confrères et consœurs qui avaient signé la tribune du collectif initié par la comédienne Lubna Azabal. "Je me demandais où étaient tous les autres signataires", a déclaré Isabelle Adjani à TF1 infos. Si elle a bien remarqué la présence de sa collègue Emmanuelle Béart, elle a regretté



que d'autres personnalités n'aient pas fait le déplacement : "C'est aujourd'hui ou jamais." Elle a ensuite expliqué qu'aucun artiste "ne risque quoi que ce soit à être présent". "Et, bien sûr, ça me peine", a-t-elle ajouté. Elle a fermement rappelé que

cette marche blanche ne représentait pas une prise de position pour un camp mais un appel à la paix, à la libération des otages, à la lutte contre l'antisémitisme du Hamas. L'actrice aux 5 César a insisté sur le fait qu'il fallait que les Palestiniens ne

voient pas le Hamas comme leur sauveur. Quant aux absents, elle prend acte de leur choix : "C'est pas que je n'ai rien à leur dire, mais je n'ai rien à dire. Je respecte." Marion Cotillard, Claude Lelouch, Kad Merad, Tomer Sisley, Pierre Richard, Juliette Binoche, Audrey Fleurot ou encore Clémentine Célarié faisaient partie des signataires à l'origine, qui ne semblent pas avoir été présents à l'événement. Portant écharpe et bonnet blanc, Isabelle Adjani a brandi pendant le défilé un exemple du livre Planète en guerre, planète en paix avec en couverture une colombe et une jeune femme derrière les barbelés. Cette manifestation se tient une semaine après la marche contre l'antisémitisme, suivie par 100 000 personnes à Paris. Samedi, des mobilisations pro-palestiniennes pour demander un cessez-le-feu immédiat à Gaza ont rassemblé des milliers de manifestants à travers la France.

« Les grands changements de société demandent du temps », estime Marinette Pichon

Cent douze sélections entre 1994 et 2006, 81 buts marqués en équipe de France, la bio de Marinette Pichon donne le vertige. Considérée comme la première star de football féminin en France, elle a aussi été la première à signer un contrat professionnel aux Etats-Unis. Elle est actuellement directrice générale d'un club de football à LaSalle au Canada, autrice d'une autobiographie (Ne jamais rien lâcher aux éditions First), maman d'un petit garçon de 10 ans qu'elle élève avec son épouse, la championne de basket handisport Ingrid Moatti, et sujet central du film Marinette réalisé par Virginie Verrier avec Garance Marillier pour l'incarner. Ces succès n'ont pas donné la grosse tête à Marinette Pichon, femme de cœur,

qui revient sur ses expériences. C'est vrai que je cumule ! Et encore, moins que mon épouse qui, elle, est handicapée. Mais, plus sérieusement, je suis fière de ce que je suis devenue et de ma famille, c'est pour cela que je peux me faire entendre. J'aimerais que tout le monde puisse s'épanouir librement sans passer par les épreuves que j'ai pu connaître quand j'étais jeune, tant dans la sphère professionnelle que privée. Je n'ai jamais été aussi sereine et je souhaite aider les autres à être aussi bien dans leur peau que je le suis aujourd'hui. On pense aux jeunes. C'est affreux qu'il en reste encore qui se terrent sans pouvoir s'épanouir. C'est pour cela qu'on ne dira jamais assez à quel point la représentation est quelque chose d'import-

tant. S'il faut que je sois considérée comme une icône ou un modèle, ça me va. J'en ai cruellement manqué autrefois donc j'accepte volontiers de servir d'inspiration si cela peut aider des gens à ne pas souffrir comme moi. Quand j'ai découvert que j'étais lesbienne, j'ai eu beaucoup de mal à l'accepter. Je me sentais anormale de regarder plus les filles que les garçons. Je ne comprenais pas ce qui m'arrivait. J'étais tellement formatée sur un modèle qui ne me correspondait pas que j'avais peur de décevoir ma mère. C'est pourtant son soutien qui m'a permis d'accepter ce que j'étais. Mais j'aimerais que plus personne ne connaisse un malaise équivalent à celui que j'ai vécu.

Charlotte Casiraghi en difficulté au palais princier, pour ne pas priver son fils Balthazar d'un joli moment

Charlotte Casiraghi a donné du sien lors de la fête nationale monégasque, le 19 novembre. Pour que son fils Balthazar profite de l'euphorie comme son grand frère Raphaël et le reste de ses cousins, elle a tout fait pour l'aider. Dimanche 19 novembre avait lieu la fête nationale à Monaco, synonyme de deux jours de célébrations dans la principauté. La famille royale était réunie et tous les regards étaient tournés vers eux, notamment lors de l'apparition du clan à la fenêtre. Un événement très attendu par les Monégasques et qui a connu un moment particulier... Charlotte Casiraghi était pour l'occasion accompagnée de ses adorables fils : Raphaël, né le 17 décembre 2013 de sa relation passée avec l'humoriste Gad Elmaleh, et Balthazar, né le 23 octobre 2018, dont le père est son époux Dimitri Rassam. Comme souvent, les enfants étaient habillés de la même façon. Hier, seule leur cravate était différente, les deux garçons portant un costume bleu marine à carreaux. A la fenêtre, le

jeune Balthazar n'était pas assez grand pour voir la foule, sa maman, toujours aussi classe en mini-jupe et veste Chanel, a donc décidé de donner du sien en le soulevant. De quoi rendre Balthazar ravi comme en témoigne son énorme sourire. Un doux moment inattendu, malheureusement raté par Dimitri Rassam, retenu pour son prochain projet cinématographique, Le Comte de Monte-Cristo, en tant que producteur.

Le clan soudé, les cousins enchantés

Le prince Albert, son épouse la princesse Charlene et leurs jumeaux Jacques et Gabriella étaient bien sûr présents et souriants à la fenêtre du palais. Caroline de Monaco, Stéphanie de Monaco, Marie et son mari-Louis Ducruet, la princesse Alexandra de Hanovre, Pierre Casiraghi, sa femme Beatrice Borromeo et leurs enfants Stefano et Francesco, Tatiana Santo Domingo, son mari Andrea Casiraghi et leurs enfants India, Maximilian et Sacha... tous ont salué



la foule. Et avec autant de cousins et de cousines présents, on a pu voir Raphaël s'amuser avec Stefano et Francesco.

Des looks rouges à la pelle

Charlotte Casiraghi portait un vêtement de la même couleur que Charlene mais aussi que Beatrice Borromeo. Un choix certaine-

ment guidé par le thème de la journée et la couleur du drapeau monégasque : rouge et blanc. La maman de Jacques et Gabriella portait un long manteau en laine boutonné rouge coquelicot accompagné de cuisardes, de gants et d'un chapeau de la même tonalité. Même ses boucles d'oreilles étaient assorties à sa tenue.

PIERRE HERMÉ : Sa méthode ultra-simple qui lui a permis de perdre près de 30 kilos en 6 mois

Né le 20 novembre 1961, Pierre Hermé fête son 62e anniversaire en 2023. Gourmand et fin connaisseur de délices sucrés en tous genres, le chef pâtissier a suivi un régime très efficace qui lui a permis de perdre presque 30 kilos en seulement 6 mois. Face aux journalistes de VSD, il avait confié sa méthode ultra-simple (qui est sans doute la meilleure ?) pour perdre du poids. Interviewé en 2017 par VSD, le chef pâtissier Pierre Hermé avait révélé comment il était

parvenu à perdre près de 27 kilos en seulement 6 mois. Loin d'adopter les méthodes drastiques ou trop restrictives, ce passionné de gourmandises en tous genres a simplement mis en place une alimentation plus équilibrée dans son quotidien et a veillé à revoir les quantités de ses portions. Si le sucre est bien sûr l'un des premiers ingrédients qu'il a tenu à limiter, il a aussi surveillé sa consommation d'alcool, également responsable de ses kilos en trop. "Tout simplement

en consommant moins de sucres et d'alcool" a ainsi confié l'époux de Valérie (il l'a épousée en 2017). Et parce qu'il est conscient que les régimes trop stricts ne mènent souvent à rien et conduisent bien souvent à prendre encore plus de poids, il s'accorde de temps en temps des petits plaisirs simples et très bons marché. Il confiait : "Il m'arrive de me rendre au McDo pour déguster des Chicken McNuggets, tout comme j'ai un faible pour les fraises Tagada.

MORT VIOLENTE D'UNE FEMME EN BELGIQUE Son identité retrouvée 30 ans après grâce à une opération inédite



Grâce à une campagne d'Interpol, le corps d'une femme morte il y a trente ans a pu être identifié, permettant à toute une famille de faire le deuil de leur proche, une femme britannique décédée violemment à l'âge de 31 ans en 1992. Trois décennies après, le corps d'une femme retrouvé sans vie à Anvers en Belgique après une mort décrite par les autorités comme violente a été enfin identifié. Interpol a annoncé que celle qu'on avait surnommé la femme à la fleur tatouée a été identifiée, rapporte l'AFP. Dans un communiqué, l'organisation internationale de coopération policière a déclaré qu'un membre de sa famille au Royaume-Uni a reconnu le tatouage dans les médias et a prévenu Interpol et les autorités belges, via la page web d'Identify Me". Cette "fleur noire tatouée sur son avant-bras gauche, avec des feuilles vertes et 'RNick' inscrit en dessous" a donc permis à ce que l'on puisse reconnaître à qui ce corps sans vie appartenait. Ses proches se sont ensuite déplacés en Belgique et l'ont "formellement identifiée", précise Interpol. Cette campagne inédite, lancée par Interpol en mai, fait appel au grand public pour aider à identifier les corps de 22 femmes retrouvés sur plusieurs décennies en Allemagne, Belgique et aux Pays-Bas - dont celui de Rita Roberts - et faire avancer les enquêtes sur ces "cold cases". Concrètement, Interpol publie sur son site internet et ses réseaux sociaux une sélection d'informations jusqu'alors réservées à usage interne et contenues dans ses "notices noires", dédiées à l'identification des restes humains. Près de "1 250 contributions du public" ont déjà été récoltées, mais Rita Roberts est la première à avoir été identifiée grâce à ce programme. Trente-et-une années se sont écoulées depuis la disparition de Rita Roberts et sa famille, toujours dévastée, peut désormais faire son deuil. "Ça nous a brisé le cœur. Notre soeur passionnée, aimante et libre d'esprit nous a été cruellement enlevée. Il n'y a pas de mots pour exprimer le chagrin que nous avons ressenti à ce moment-là et que nous ressentons encore aujourd'hui", a écrit sa famille, souhaitant rester anonyme, dans un communiqué relayé par la police britannique. "Même si la nouvelle a été extrêmement dure à accepter, nous sommes très reconnaissants de savoir ce qui est arrivé à Rita, poursuit-elle. Elle était solaire et partout où elle allait, elle était l'âme et la vie même. Nous espérons, où qu'elle soit aujourd'hui, qu'elle est en paix".

La police enquête désormais sur les circonstances exactes de la mort de Rita Roberts

En 1992, Rita Roberts avait quitté Cardiff au Pays de Galles pour se rendre à Anvers, elle aurait également séjourné aux Pays-Bas. La jeune femme, de corpulence robuste pour environ 1 mètre 70, avait envoyé une carte postale à sa famille au mois de mai 1992, ce qui restera comme le dernier signe de vie qu'elle a envoyé à ses proches. Les autorités belges sollicitent le grand public désormais pour éclaircir les circonstances de sa mort. Toute information d'une personne qui aurait croisé cette trentenaire de corpulence robuste, mesurant 1 mètre 70 et habillée d'un T-shirt bleu foncé, mauve et vert clair, d'un pantalon de sport et de chaussures de randonnée peut être "communiquée via le formulaire sur le site d'Interpol", selon son communiqué.

La pièce "El Sarkha El-samita" invitée au 7e Festival du théâtre de rue à Kirkouk en Irak

La pièce de théâtre "El Sarkha El-samita" (Le cri silencieux), une production de l'association culturelle "Ouled Leblad" de la wilaya de Bouira, a reçu une invitation pour participer à la 7e édition du Festival international du théâtre de rue de Kirkouk en Irak, a-t-on appris dimanche auprès des responsables de l'association.

Le spectacle 'El Sarkha El Samita' retrace l'histoire d'un conflit opposant le bien au mal. Il s'agit d'un travail de 40 minutes, qui a été conçu par notre association et réalisé par Ait Kaci Abderrahmane, et nous avons reçu une invitation pour participer à la 7e édition du Festival international du théâtre de rue à Kirkouk qui s'ouvrira le 27 novembre", a expliqué à l'APS le président de l'association, Amine Ait Kara. M. Ait Kara, qui est l'un des acteurs principaux de ce spectacle théâtral, ainsi que de plusieurs autres œuvres théâtrales, a indiqué, en outre, que sa troupe "s'est bien préparée pour représenter et honorer l'Algérie au Festival international de Kirkouk", qui, a-t-il dit, "verra la participation de plu-



sieurs pays, dont l'Italie, l'Iran, la Syrie et la Tunisie". "Les autorités locales de Bouira ainsi que la direction de la Culture et des Arts nous soutiennent avec la prise en charge des procédures nécessaires afin d'effectuer le voyage et représenter dignement notre pays et notre wilaya", a-t-il dit. Créée en décembre 2022, l'association Ouled Leblad a remporté plusieurs prix au niveau local grâce à une série de travaux dont deux monodrames sous les titres "El Aars" (la fête) et "Baqaya Radjoul" (les restes d'un homme), ainsi que des pièces théâtrales ayant connu un franc succès dans la wilaya de Bouira à l'image de "Tchektchouka" (Ratatouille), "El Aqrab" (scorpion) et "Wouroud Mina El Nar" (Des fleurs en feu).

Le centre de torture colonial de "Bordj Bendsira" porté sur l'inventaire additif des biens culturels

Le centre de torture colonial connu sous le nom de "Bordj Bendsira", dans la commune de Chemora (Batna), vient d'être porté sur l'inventaire additif des biens culturels au niveau local, a-t-on annoncé, dimanche, à la direction de wilaya de la culture et des arts. M. Abderrezak Bensalem, en charge de la gestion de cette direction, a précisé, dans une déclaration à l'APS, que "le dossier relatif à ce site a été récemment soumis à la commission de wilaya des biens culturels qui l'a approuvé en attendant son classement en tant que monument historique par les autorités de tutelle". Le centre de "Bordj Bendsira" est l'un des lieux de torture construits par la France coloniale dans la région des Aurès. Les tortionnaires y avaient utilisé les méthodes les plus odieuses de torture sur les prisonniers algériens dans l'espoir de contrecarrer la marche de la glorieuse Révolution. Ce centre de sinistre mémoire reste aujourd'hui témoin des crimes contre l'humanité perpétrés par l'occupant tout au long de la guerre de

libération nationale. Selon la même source, les services locaux concernés s'activent à l'heure actuelle à finaliser les dossiers des Ksours de M'doukal et de Ksar Belezma afin de les soumettre à la commission de wilaya des biens culturels dans le but de les intégrer à l'inventaire additif des biens culturels. Il existe, selon M. Bensalem, 15 autres dossiers liés à des sites et des monuments archéologiques et historiques sont concernés par le même processus et seront "progressivement" soumis à la commission de wilaya. Depuis le début de l'année 2023, trois sites ont été portés sur l'inventaire additif des biens culturels, à savoir le village archéologique de Lamberidi, à Oued Chaâna, la mosquée des Sept Dormants, à N'gaous, et la grotte "Ghar Benchettouh", dans la commune de Taxlent. Toutes ces opérations s'inscrivent dans le cadre des efforts de préservation du patrimoine culturel de la wilaya de Batna, étant donné que les sites, monuments, lieux de mémoires et autres bénéficient,



lorsqu'ils sont portés sur l'inventaire additif, d'un statut juridique, d'une protection et d'une valorisation, a souligné la même source. M. Bensalem a ajouté, dans ce contexte, que les dossiers de six (6) sites à travers la wilaya ont été élaborés et récemment soumis à la commission nationale des biens culturels du ministère de la Culture et des Arts en

vue de leur classement définitif en tant que sites protégés. Il s'agit, a-t-il précisé, de l'ancienne Dehra de Menaâ, de la mosquée des Sept Dormants, à N'gaous, de Ksar Belezma, dans la commune éponyme, des Ksours de M'doukal, de la mosquée Sidi Abdesslam, à T'kout, et du site de La Masba, à Merouana.

TÉLÉVISION:

«Histoire de Hayat», un feuilleton pour le Ramadhan

Des jeunes filles et hommes de Blida se sont présentés en nombre, samedi dernier, à la Maison de l'artiste dans le cadre d'un casting pour le feuilleton télévisé «Histoire de Hayat», produit par la Télévision algérienne, en prévision du prochain mois de Ramadhan. C'est le réalisateur du feuilleton, Bachir Sellami, qui assure personnellement la sélection

des figurants, accompagné, précise-t-on, de son assistant. Selon lui, le tournage se déroulera dans la ville des Roses, plus précisément dans une ferme située dans la localité de Hamalite où le décor a déjà commencé à prendre forme avant le premier tour de manivelle prévu au début du mois de décembre. Le feuilleton de 30 épisodes de 45 minutes raconte

l'histoire d'une jeune fille fraîchement bachelière mais dont la joie de la réussite à l'examen n'a pas trop duré. A cause d'un papa polygame, sa vie bascule du jour au lendemain. Les principaux acteurs du feuilleton sont Yasmine Amari, Hassane Kechache, Asma Chikh, Rania Sirouti et autres acteurs animeront ce feuilleton. «Le choix porté sur le lieu

n'est pas fortuit. Blida, dois-je rappeler, c'est la ville des artistes, notamment des comédiens à l'image de Mohamed Touri, Keltoum, Farida Saboundji, Salah Ougrou. A travers ce feuilleton, il est possible que de nouveaux artistes émergent», estime Bachir Sellami, auteur de plusieurs feuilletons dont le dernier, Nafak (le tunnel).

Le nouveau « Hunger Games » démarre en tête du box-office nord-américain



«Hunger Games: la ballade du serpent et de l'oiseau chanteur», préquel de la saga du même nom, s'est installé en tête du

box-office nord-américain pour son premier week-end d'exploitation, avec 44 millions de dollars récoltés entre vendredi

et dimanche, selon les estimations du cabinet spécialisé Exhibitor Relations. Le film affiche «de très bons chiffres» pour un préquel de film d'action et devrait bien figurer à l'international également, estime David Gross, expert du secteur chez Franchise Entertainment Research. A l'affiche du cinquième film de la saga figurent Tom Blyth, en tant que «Coriolanus Snow» (personnage joué par Donald Sutherland dans les premiers films), Rachel Zegler mais aussi Peter Dinklage et Jason Schwartzman. Autre sortie, «Les Trolls 3» entre directement à la deuxième place du classement avec 30,6 millions de dollars de recettes. La dégringolade se confirme en revanche pour le film de super-héroïnes «The Marvels», des studios éponymes, qui après des débuts plus que

décevants la semaine dernière occupe désormais la troisième place du classement (10,2 millions de dollars). «Thanksgiving: la semaine de l'horreur» pointe à la quatrième place du box-office pour son premier week-end dans les salles (10,2 millions de dollars également). En cinquième position, un autre film d'horreur, «Five Nights at Freddy's», qui a engrangé 3,5 millions de dollars. Voici le reste du top 10: 6. «Winter Break» (2,7 millions de dollars) 7. «Une équipe de rêve» (2,5 millions) 8. «Taylor Swift: The Eras Tour» (2,4 millions) 9. «Priscilla» (2,3 millions) 10. «Killers of the Flower Moon» (1,9 million).

MUSÉE DES BEAUX-ARTS : L'Argentine renoue avec ses racines africaines

«Racines d'une afro-argentine», une exposition photographique signée Gabriela Messina. Riche en couleurs et en émotions, cette exposition à travers laquelle son artiste convie ses visiteurs à un voyage dans le temps et à réviser les formes avec lesquelles le passé a été construit et des nouvelles formes pour la construction urgente du présent et du futur. L'exposition est composée de six portraits au format lenticulaire, de quatre vidéos et de tracés aux murs. Son objectif est de remettre en question la notion de l'Argentine en tant que nation "blanche et européenne", ainsi que d'interagir avec le contexte des questions raciales en Afrique du Sud. Au travers de la photographie, des collages et la projection de trois courts métrages documentaires Marguerite; Intégral, intègre, intégré; Moi, un Afro, réflexions urgentes sur le racisme en Argentine. Gaby Messina expose son projet sur lequel elle travaille depuis 2015, au Musée national de Beaux-arts d'Alger. Organisée par l'ambassade d'Argentine, cette exposition dont le vernissage a eu lieu samedi dernier se tiendra jusqu'au 17 décembre prochain, se veut une quête aux origines. En effet, en Argentine et comme dans le reste de l'Amérique latine, des nouvelles conditions historiques ont récemment provoqué un vif débat sur les processus nationaux et identitaires, y compris la disparition des Afro-Argentins, un sujet considéré d'importance. «C'est une manière de relater l'histoire des personnes esclavisées que l'on a ramené en Argentine», nous dira Gaby. Dans une déclaration à El Moudjahid en marge du vernissage, cette artiste argentine nous affirme qu'à travers ses œuvres photographiques elle parle «de diversité, de multiculturalisme... je montre la beauté des gens malgré la différence, et je montre ma position contre le racisme», a-t-elle dit. Ce débat a donné lieu à une succession de réflexions compilées dans des nouvelles publications, interventions artistiques et performances qui ont envahi la scène artistique et intellectuelle de l'Argentine de ces derniers temps. Ce virage vers le différent en général et, en particulier, vers l'afro-argentin en tant qu'altérité, l'un des grands enjeux de l'Argentine diverse et pluraliste, est présent dans tous les domaines de la création. Dans son discours de bienvenue M. Facundo Meli, secrétaire et chargé des affaires auprès de l'ambassade d'Argentine en Algérie a affirmé que cette exposition «parle de nous, un peuple composé de personnes différentes... de différence». «L'œuvre parle d'une nation qui parfois oublie ou nie, mais qui se regarde dans un miroir comme celui-là, puis se souvient, remet en question et revendique ce qui a été oublié ou nié», a-t-il ajouté.

MÉDÉA :

La salle de cinéma de Berrouaghia bientôt réceptionnée

Le projet de rénovation de la salle de cinéma de Berrouaghia, à l'est de Médéa, connaît un rythme d'exécution "très avancé" et sera "bientôt" achevé, a-t-on appris auprès de la directrice locale de la culture et des arts. "Les travaux de rénovation de la salle de cinéma de la ville de Berrouaghia affichent un taux d'avancement appréciable et les efforts sont orientés actuellement pour l'achèvement de la partie raccordement de l'établissement en électricité et en eau potable", a fait savoir la directrice de la culture et des arts, Salima Gaoua. Le volet d'acquisition et d'installation des équipements techniques (sièges, climatisation, acoustique, sonorisation et projection) a été finalisé, a-t-elle ajouté. L'exploitation à nouveau de cette établissement culturel est appelée à diversifier le champ d'animation culturelle, garantir une autre opportunité de détente et d'évasion aux citoyens, notamment les fêres du 7e art, a indiqué Mme Gaoua. Selon cette responsable, la réouverture de la salle de cinéma de la ville de Berrouaghia va "servir de catalyseur à l'animation cinématographique dans la région". La disparition des salles de cinéma du paysage culturel a été vécue comme une grande perte par nombre de citoyens de la wilaya de Médéa, surtout les jeunes accros du 7e art. Sept salles de cinéma localisées à Berrouaghia, Ksar-el-Boukhari et Médéa, dont quatre salles dans la seule ville de Médéa, ont continué d'accueillir le public jusqu'à la fin des années 80. La salle de cinéma de Berrouaghia est l'unique structure qui a pu être sauvée, les autres se sont dégradées totalement faute d'une prise en charge par leurs propriétaires (particuliers ou communes).

LIGUE 1 MOBILIS: Le mercato d'hiver fixé du 5 janvier au 5 février 2024

La deuxième période d'enregistrement (mercato d'hiver) du championnat de Ligue 1 Mobilis de football est fixée du 5 janvier au 5 février 2024, a annoncé la Ligue de football professionnel (LFP) dimanche dans un communiqué publié sur son site officiel.

En application des décisions du bureau fédéral de la Fédération algérienne (FAF) en date du 9 novembre 2023, il est porté à la connaissance de la Ligue de Football Professionnel et des clubs de football du championnat professionnel, que les dispositions réglementaires relatives à la deuxième période d'enregistrement pour la saison 2023-2024, sont comme suit: La 2e période d'enregistrement des licences est fixée du 5 Janvier jusqu'au 5 février 2024. Cette période d'enregistrement des licences est réservée exclusivement pour les joueurs de la catégorie sénior", précise la même source. L'instance dirigeante de la compétition a souligné que "le nombre de joueurs autorisés pour le recrutement, lors la 2e période est de cinq joueurs, y compris les joueurs étrangers, dans la limite du nombre autorisé (27 joueurs dont 3 étrangers au maximum). Tous les clubs n'ayant pas atteint le nombre de 27



joueurs sont autorisés à compléter leur recrutement. Par ailleurs et pour éviter les litiges financiers entre les clubs et les joueurs ou entraîneurs étrangers, la LFP a indiqué que "le club recrutant un joueur et/ou entraîneur étranger doit obligatoirement verser au compte bancaire de la LFP, une caution financière, équivalente

à douze (12) mois de salaires nets pour chaque personne recrutée. L'attestation de versement doit être jointe au dossier. Au terme du contrat liant le club et le joueur ou l'entraîneur, et si aucun contentieux financier n'est signalé, le club a le droit de récupérer la caution financière." Sur le plan financier, "les clubs sont tenus de

respecter leurs obligations financières vis-à-vis des joueurs et des autres clubs conformément aux conditions stipulées dans les contrats signés avec leurs joueurs professionnels et dans les contrats de transferts. Tout club ayant retardé un paiement de plus de 30 jours sans base contractuelle est passible de sanctions conformément au règlement disciplinaire", souligne le communiqué. Concernant l'indemnité de formation, "elle devra être obligatoirement payée par un club qui fait signer à un joueur de moins de 23 ans son premier contrat professionnel". Enfin, évoquant l'interdiction de recrutement, la LFP a affirmé que "chaque club interdit de recrutement suite à une décision de la CNRL sera mis en garde et menacé de déduction de points ou de rétrogradation en cas de non-paiement ou de non-respect de la décision dans le dernier délai de grâce, conformément au code disciplinaire de la FAF."

Belmadi révèle le point fort de l'EN et dévoile ce qu'il a dit aux joueurs avant et après le match !



Après la victoire cruciale de l'équipe d'Algérie sur le terrain du Mozambique, le sélectionneur Djamel Belmadi a félicité ses joueurs, affirmant que peu de sélections peuvent remporter un match à Maputo. Lors de la conférence de presse qui a suivi la rencontre, Belmadi a analysé le déroulement du match, mettant en avant la cohésion du groupe des Fennecs comme étant sa principale force. "Je pense que la construction du match en elle-même était très bonne. Nous avons connu un excellent début de match et créé plusieurs situations où nous aurions pu marquer, comme la frappe d'Amine Gouiri, par exemple. Comme je le dis aux joueurs avant et après le match, nous avons un groupe solide, et je sais que ce que j'ai sur le banc est aussi performant que ce que nous avons sur le terrain. C'est ensuite une question de choix, motivés par diverses raisons techniques. En tout cas, la force d'un groupe réside dans sa capacité à compter sur les joueurs, que ce soit ceux qui commencent le match ou ceux sur le banc. Aujourd'hui, nous avons effectué d'excellents changements, tout comme contre la Somalie, où Slimani est entré, a marqué, et Ounas a fait une passe. C'est une très bonne chose pour le groupe. Avoir 6 points en deux matchs, c'est une excellente performance, et cela démontre que aucun match n'est facile en Afrique. Nous avons été témoins de certains résultats, comme le match Nigéria-Lesotho (1-1), et d'autres équipes comme le Mali contre le Tchad (3-1), où même de grandes équipes ont eu du mal à aller jusqu'au bout. Il n'y a pas de match facile, surtout contre des équipes comme le Mozambique, qui est incontestablement une équipe solide avec beaucoup d'expérience et de tranquillité, n'ayant rien à perdre. J'ai remarqué qu'ils ont joué avec beaucoup d'assurance, ce qui correspond à ce que nous avons analysé chez eux. Je suis convaincu que peu d'équipes pourront venir ici et remporter la victoire."

LE MCO AU REPOS FORCÉ APRÈS LE REPORT DU MATCH DE L'USMA: Mansouri : « Cette victoire va nous faire beaucoup de bien »

Tout le monde était content après la première victoire réalisée par les Hamraoua face à l'USM Khenchla vendredi dernier, puisque ce succès a permis à l'équipe de quitter l'avant dernière position au classement général, en attendant de confirmer lors des prochaines journées. Pour l'entraîneur adjoint, Addel Mansouri cette victoire est tombée à point nommé : «Ce succès va nous faire beaucoup de bien, car on l'attendait depuis le début de saison même si, lors des journées précédentes même si on n'a pas gagné, mais on n'a pas été ridicule, il nous ne manquait que la victoire et maintenant on l'a réalisé, ce qui va nous permettre de jouer le reste du championnat avec plus de tranquillité et moins de pression ». Le premier adjoint de Madoui a ajouté : « On remercie tous les joueurs pour les efforts consentis pour s'en sortir, car croyez moi, notre situation n'est pas facile et il y a trop de problèmes et on espère qualifier les nouvelles recrues lors des

prochaines journées et confirmer cette victoire qu'on a bien préparé ou on a profité de la lenteur des défenseurs de l'USMK, d'ailleurs le but est venu d'une passe en profondeur ou Bengrina a pris de vitesse son vis-à-vis et a été efficace devant les buts ». Ce qu'espère Mansouri est que le public soit plus nombreux lors des prochaines journées, car pour le moment l'équipe joue presque devant des gradins vides. Maintenant l'équipe est obligée d'être au repos, d'ailleurs le staff technique a donné deux jours de repos aux joueurs, qui ne reprendront le chemin des entraînements aujourd'hui, du moment que le match de l'USMA est reporté au 2 janvier et désormais l'équipe doit préparer le match de la 8eme journée contre la JS Kabylie à domicile, un match pour lequel, le staff technique espère bénéficier de l'apport des 8 nouvelles recrues, qui pour le moment ne sont toujours pas qualifiés !

L.Nacer

APRÈS LA VICTOIRE FACE AU MOZAMBIQUE: Des "Verts" à deux visages confirment leur ambition

En livrant deux mi-temps distinctes, l'équipe nationale de football a assuré l'essentiel en battant dimanche en déplacement le Mozambique 2-0 (mi-temps : 0-0) à l'Estadio do Zimpeto à Maputo, confirmant ainsi son ambition d'aller à la prochaine Coupe du monde 2026, à l'occasion de la 2e journée (Gr.G) des qualifications. Après un début encourageant pour les "Verts", sans pour autant inquiéter le portier mozambicain Ernan Alberto Siluane, le Mozambique a pris le contrôle du match à sa faveur en assiégeant le camp algérien. Devant une défense algérienne qui se cherchait, le défenseur Ramy Bensebaini a sauvé sa cage à deux reprises (8e). Dans la foulée de cette action dangereuse, Aïssa Mandi s'est blessé, ce qui l'a contraint à quitter le terrain pour être remplacé par Mohamed Amine Tougaï (14e). Une minute plus tard, la "malédiction" s'abat de nouveau sur l'équipe nationale, avec cette fois-ci la blessure de l'attaquant Islam Slimani, victime visiblement d'une blessure à la cuisse droite. Le sociétaire de Coritiba FC (Div.1 brésilienne) a cédé sa place à Mohamed Amine Amoura, ce dernier allait être un véritable poison pour les défenseurs mozambicains. Deux coups durs pour l'équipe nationale qui ont poussé le sélectionneur national Djamel Belmadi à revoir sa stratégie, face à une équipe séduisante, poussée par un large public acquis à sa cause. Le portier algérien Anthony Mandrea s'est distingué avec un double arrêt décisif (23e), face à des attaquants mozambicains rapides et puissants. Bousculée, la sélection algérienne n'a eu aucune occasion de scorer. Véritable dernier rempart, Mandrea a de nouveau sauvé sa cage après un tir puissant (33e). Peu avant la pause, Amine Gouiri a failli ouvrir le score d'un tir enveloppé (45e+1), miraculeusement dévié en corner par le portier des "Mambas". Les "Verts" qui ont accéléré à la fin de la première période, n'ont pas réussi à prendre en défaut la défense mozambicaine, pêchant par de déchets techniques.

Chaïbi et Zerrouki sauvent la mise

Au retour des vestiaires, Belmadi a apporté un changement tactique avec l'entrée en jeu de Hicham Boudaoui, en tant qu'animateur de jeu, en remplacement de Gouiri, toujours à la recherche de son premier match référence avec les "Verts". En hissant leur niveau de jeu, les Algériens ont commencé à se montrer plus dangereux, ce qui a poussé la défense adverse à com-



mettre l'irréparable. Sur une récupération de balle d'Amoura au niveau du rond central, ce dernier a enclenché une chevauchée avant de lancer un tir puissant qui a touché la transversale, le ballon atterrit dans les pieds de Chaïbi qui ouvre le score d'un tir en pleine surface (69e). Conscients qu'il y'a un bon à coup à jouer, les "Verts", mieux en jambes, ont réussi à profiter des largesses de la défense mozambicaine. Encore une fois, le diable d'Amoura récupère une balle, suite à un mauvais contrôle d'un défenseur, et sert sur le côté droit le rentrant Zerrouki, qui trompe à son tour le gardien d'un tir dans un angle fermé (80e), permettant aux siens de se mettre définitivement à l'abri. Impuissants, les locaux ont beau essayé de revenir dans la partie, mais c'était sans compter sur la vigilance de la défense algérienne qui a préservé son précieux avantage jusqu'au sifflet final de l'arbitre rwandais Samuel Uwikunda. Il s'agit du deuxième succès en autant de matchs pour l'Algérie, après celui décroché jeudi à Baraki face à la Somalie (3-1). Une seconde victoire qui lui permet de s'emparer provisoirement de la tête du classement avec 6 points, devant le Mozambique et la Guinée qui comptent 3 points chacun. Dans les deux autres matchs de cette poule G, le Botswana et la Somalie recevront respectivement mardi la Guinée à Francistown et l'Ouganda à Berkane. Les deux rencontres débiteront à 14h00. Les troisième et quatrième journées des qualifications se joueront entre le 3 et 11 juin 2024. Seul le premier à l'issue des dix journées se qualifiera pour le Mondial 2026, organisé conjointement par les Etats-Unis, au Canada, et au Mexique (11 juin-19 juillet).

ANTHONY MANDREA ÉBLOUIT LES ALGÉRIENS :

La fin de Raïs Mbolhi ?



Le gardien de l'équipe nationale, Anthony Mandrea, a volé la vedette lors du match Mozambique-Algérie, lors de la deuxième journée des éliminatoires de la Coupe du monde 2026, qui s'est soldée par la victoire des Verts. Le successeur du gardien vétérinaire Raïs Mbolhi a sauvé l'équipe nationale d'une défaite, surtout en première mi-temps, où les Fennecs ont réalisé l'un des pires matchs depuis longtemps, à l'exception d'Anthony Mandrea, qui a sauvé ses coéquipiers de 4 buts. Le Mozambique a eu la première occasion à la 9e minute, mais le défenseur Ramy Bensebaini a dégagé le ballon hors de la ligne de but. La pression de l'équipe locale s'est poursuivie, ce qui a failli aboutir à un but à la 20e minute, mais le gardien de SM Caen a réussi à bloquer le tir. Deux minutes plus tard seulement, il revenait pour bloquer un autre tir, avant d'exceller à la 31e minute en gardant sa cage inviolée après que l'attaquant mozambicain se soit retrouvé seul. Cependant, les Verts sont revenus en force en seconde période, inscrivant deux buts grâce à Fares Chaïbi, auteur du premier but à la 69e minute, et Ramiz Zerrouki enchaînant avec un deuxième but à la 80e minute. Sachant que les deux buts sont intervenus après un excellent travail de la nouvelle star prometteuse Mohamed El Amine Amoura.

MOZAMBIQUE VS ALGÉRIE : Riyad Mahrez prend cher !

Pas à la hauteur des attentes, le capitaine de l'équipe d'Algérie, Riyad Mahrez, se fait littéralement fracassé par les internautes sur le médiocre niveau affiché face au Mozambique. La déception gronde parmi les supporters algériens face aux récentes prestations décevantes de Riyad Mahrez, capitaine indétrônable de l'équipe nationale. Si ses statistiques globales restent honorables, ses récentes performances ont semé le doute et alimenté la frustration. L'espoir d'une brillante prestation du capitaine en ces débuts d'éliminatoires pour la Coupe du Monde 2026 s'est vite estompé, Mahrez se montrant plutôt discret face à la Somalie et au Mozambique. Les réseaux sociaux sont devenus l'arène où les fans expriment leur mécontentement. Les performances en dents de scie de Mahrez, surtout lors des deux derniers matchs, sont passées au crible et les critiques pleuvent. Certains suggèrent même à Belmadi, le sélectionneur, de réduire le temps de jeu de Mahrez pour donner leur chance à des joueurs tels qu'Ounas ou Bouanani.

EQUIPE D'ALGÉRIE : Bennacer réagit à la victoire face au Mozambique

Absent des terrains en raison de sa blessure, Ismael Bennacer n'a pas porté le maillot de l'équipe d'Algérie depuis le mois de mars dernier. Cependant, Bennacer a célébré la victoire de l'équipe nationale face au Mozambique ce samedi, lors de la 2ème journée des éliminatoires de la Coupe du Monde 2026. Bennacer a partagé la publication de la FAF, suite au succès de l'Algérie contre le Mozambique (2-0), et a ajouté : "Tahia DZ" dans la légende. Cinq mois après sa blessure, qui a nécessité une opération et une longue période de convalescence, Bennacer est retourné à Milan pour poursuivre sa rééducation. Malheureusement, l'Algérien n'est pas encore en mesure de s'entraîner avec ses coéquipiers en Italie, bien que son retour soit imminent et prévu dans les semaines à venir. Bien que des estimations suggèrent que Bennacer pourrait reprendre en décembre, l'ancien joueur d'Empoli est en course contre la montre, car cette période n'est pas suffisante pour garantir sa préparation adéquate avant le début de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN). Cependant, un retour en forme avec l'AC Milan, accompagné de garanties suffisantes sur sa condition physique, pourrait potentiellement lui permettre de figurer dans la liste pour la CAN.



Mardi 21 Novembre 2023

ACCUSÉE
D'UNE FRAUDE
FISCALE DE PRÈS
DE 14,5 MILLIONS D'EUROS:

**Shakira devant
la justice**



La justice accuse Shakira de ne pas avoir payé ses impôts en Espagne en 2012, 2013 et 2014, la chanteuse clame pour sa part son innocence. Shakira est ce lundi de retour sous le feu des projecteurs, mais cette fois ce n'est pas pour ses talents artistiques. Le procès de la star planétaire, pour une fraude fiscale de près de 14,5 millions d'euros, va s'ouvrir à Barcelone où le parquet réclame une peine de plus de huit ans de prison à son encontre. L'artiste colombienne de 46 ans a été convoquée à 10 heures par un tribunal de la métropole catalane, où elle a résidé pendant des années avec l'ex-footballeur Gerard Piqué avant leur séparation hypermédiatisée l'an dernier. Un accord de dernière minute avec les procureurs – dans le cadre duquel Shakira pourrait reconnaître sa culpabilité et payer une lourde amende en échange de la suspension du procès – reste toutefois encore possible.

APRÈS
DES INONDATIONS:
**L'état
d'urgence
décrété dans l'État
de New York**

De fortes pluies ont provoqué des inondations «pouvant mettre des vies en danger» dimanche 9 juillet dans l'État de New York, transformant les rues en torrent, emportant des ponts et conduisant la gouverneure à décréter l'état d'urgence. Une femme a été tuée alors qu'elle tentait de quitter sa maison avec son chien dans la vallée de l'Hudson, emportée par une crue soudaine, ont rapporté plusieurs médias.

FUKUSHIMA :
**Des ouvriers
volent de la ferraille
potentiellement
radioactive**

Des ouvriers japonais ont volé et revendu de la ferraille potentiellement radioactive, provenant d'un chantier près de la centrale nucléaire de Fukushima, a indiqué le ministère nippon de l'Environnement, confirmant des informations de médias locaux.

APRÈS DES PLUIES DILUVIENNES:

Au moins 21 morts en République dominicaine

Les fortes pluies qui se sont abattues sur la République dominicaine au cours des dernières 48 heures ont causé la mort d'au moins 21 personnes, ont annoncé dimanche les autorités. Quatre des personnes décédées dans différents incidents sont des ressortissants américains et trois sont des Haïtiens, selon le Centre des opérations d'urgence (COE). Presque toutes les provinces du pays étaient en état d'alerte, selon les autorités.

Trois jours de deuil

Le président de la République dominicaine, Luis Abinader, a décrété trois jours de deuil après les pluies qui se sont abattues sur le pays pendant le week-end, et qui ont fait une vingtaine de morts, a indiqué lundi le gouvernement. « Trois jours de deuil officiel sont décrétés dans toute la République dominicaine du 20 au 22 novembre suite aux décès provoqués par le passage d'un phénomène météorologique », a souligné un communiqué publié sur le site internet du gouvernement. Les drapeaux seront en berne partout dans le pays, ajoute la même source. Selon les



derniers chiffres officiels, 21 personnes sont mortes à la suite de fortes pluies et des inondations qui en ont résulté en République dominicaine. Au moins 29 localités ne sont plus accessibles et environ 8.000 personnes ont été évacuées. Les pannes d'électricité ont touché 37% des utilisateurs et l'accès à l'eau potable est temporairement limité pour 1,8 million de Dominicains.

PHILIPPINES:

Le bilan d'un séisme porté à neuf morts au moins



Le bilan du puissant tremblement de terre qui a frappé vendredi le sud des Philippines a été porté à neuf morts lundi, selon l'agence nationale de gestion des catastrophes avertissant qu'il pourrait encore s'alourdir. Le séisme de magnitude 6,7 qui a frappé la région de l'île de Mindanao vendredi après-midi a provoqué l'effondrement d'une partie du plafond d'un centre commercial de la ville de Gene-

ral Santos, entraînant la fuite du public dans la rue. Au moins 15 personnes ont été blessées et plus de 800 maisons endommagées ou détruites, a indiqué le Conseil national de réduction et de gestion des risques de catastrophe. Les chercheurs ont retrouvé davantage de corps sous les débris au cours des opérations de recherche ce week-end. Les opérations sont en grande partie terminées mais l'agence nationale de gestion des catastrophes continue de recevoir de nouveaux chiffres en provenance de dizaines de villages touchés par le séisme. « Je compte sur Dieu pour que le nombre de morts n'augmente plus, mais nous attendons encore des informations venant des régions », a déclaré le porte-parole adjoint de l'agence Mark Timbal. Des tremblements de terre se produisent quotidiennement aux Philippines, l'archipel se situant sur la « ceinture de feu » du Pacifique, une zone d'activité sismique et volcanique intense qui s'étend du Japon au bassin du Pacifique en passant par l'Asie du Sud-Est. La plupart sont trop faibles pour être ressentis par les humains.

SOUDAN :

32 morts dans une série d'attaques

Une série d'attaques dans l'Abiyé, région disputée entre le Soudan et le Soudan du Sud, a fait 32 morts dont des femmes, des enfants et un Casque bleu, ont indiqué des responsables locaux. Ces attaques, perpétrées dimanche dans deux comtés par des milices armées et des soldats portant des uniformes de l'armée sud-soudanaise, ont été condamnées par un représentant gouvernemental de l'Abiyé, un territoire riche en pétrole à la frontière des deux pays. «Au cours de ces attaques, 32 personnes ont été tuées, dont des enfants et des femmes brûlés dans leurs huttes, et plus de 20 personnes ont été blessées», a déclaré Bulis Koch Aguar Ajith, ministre de l'Information de l'Abiyé et porte-parole du Soudan du Sud pour la région, dans un communiqué publié dimanche soir.



INTEMPÉRIES EN TURQUIE :

Neuf morts, onze marins portés disparus

De violentes intempéries en Turquie ont tué neuf personnes, tandis que onze marins sont toujours portés disparus en mer Noire, a annoncé lundi le ministre turc de l'Intérieur. «Neuf de nos concitoyens sont décédés à cause des tempêtes (...) et

des pluies extrêmes», a déclaré Ali Yerlikaya lors d'un point-presse dans la province de Zonguldak (nord-ouest), où quatre personnes ont trouvé la mort. Cinq autres personnes, dont trois enfants, sont mortes dans des inondations dans

les provinces de Batman et de Diyarbakir, dans le sud-est du pays, a-t-il annoncé. Le corps d'un des douze marins turcs portés disparus au large d'Eregli, port de la province de Zonguldak, a été retrouvé lundi matin, a-t-il précisé.

CHOLÉRA AU ZIMBABWE:

**Etat d'urgence
dans la capitale Harare**

Harare, la capitale du Zimbabwe, a été déclarée en état d'urgence en raison d'une résurgence de choléra, qui a déjà fait 51 morts confirmés, infecté plus de 7.000 personnes dans le pays et continue de se propager, a annoncé vendredi son maire. Ian Makone a jugé la « situation actuelle alarmante », au vu du nombre de cas confirmés dans la plupart des quartiers de la capitale, reconnaissant que la principale cause est l'absence d'eau potable.

ROSALYNN CARTER:

**Ancienne première dame
des Etats-Unis, est décédée
à 96 ans**

Lors de l'unique mandat de Jimmy Carter, de 1977 à 1981, Rosalynn Carter s'était distinguée par sa volonté de s'impliquer dans la politique. Les Etats-Unis pleurent une ancienne locataire de la Maison-Blanche. L'ancienne première dame Rosalynn Carter, 96 ans, est décédée dimanche à son domicile, au côté de son mari Jimmy Carter, lui-même en fin de vie, a annoncé le Carter Center.

YÉMEN :

**Les rebelles Houthis
affirment s'être emparés
d'un navire commercial
en mer Rouge**

Les rebelles Houthis au Yémen ont affirmé s'être emparés dimanche d'un navire commercial israélien en mer Rouge et l'avoir détourné vers la côte yéménite, selon un dirigeant Houthis, tandis que l'armée israélienne a démenti qu'il s'agissait d'un navire israélien.

IRAN :

**Le rappeur Toomaj Salehi
libéré après un an
de prison**

L'artiste avait soutenu dans ses chansons le mouvement de contestation lié à la mort de Mahsa Amini en septembre 2022. Un soutien qui coûte cher. Après avoir passé plus d'un an en prison pour son soutien au mouvement de contestation provoqué par la mort de Mahsa Amini en septembre 2022, le rappeur iranien Toomaj Salehi a été libéré.

**Un chapeau de Napoléon
Ier s'envole à 1,932 million
d'euros aux enchères**

Un chapeau de Napoléon Ier, le célèbre bicorne noir avec sa cocarde bleu blanc rouge, s'est envolé ce dimanche à 1,932 million d'euros (avec frais) lors d'enchères qui ont largement dépassé les estimations de la maison de ventes, Osénat. Cette vente a attiré des «collectionneurs du monde entier» et a suscité une grande effervescence, a indiqué à l'AFP la maison de ventes qui a battu son propre record ; elle avait vendu en 2014 un chapeau de Napoléon pour 1,884 million d'euros.